

> RAPPORT d'activité



2021



📍 Édito

Ce rapport d'activités illustre la richesse et la diversité de nos compétences et de nos actions communautaires tout en rendant compte de l'important travail réalisé par les services et les élus, au bénéfice de notre territoire.

Cette année 2021 témoigne de notre ambition et de notre volonté sans faille de construire ensemble l'avenir des 25 communes, dans leur diversité et leur complémentarité, au bénéfice des 63.000 habitants, et de notre Agglomération.

Comme vous le constaterez, l'Agglomération accompagne ses habitants quotidiennement du lever du soleil jusqu'aux heures tardives de la nuit. Lors des premiers ruissellements de l'eau sous la douche, en éclairant votre quartier ou votre commune, sur la route du travail ou de l'école avec les transports en commun, au développement économique pour que l'emploi soit une réalité pour chacun. Elle vous accompagne également dans la découverte et la curiosité grâce à ses médiathèques et ses propositions de spectacles vivants. Vous fait (re) découvrir notre territoire et ses paysages à travers ses offres touristiques. Des paysages qui illuminent notre quotidien et pour lesquels nous nous engageons pour sa protection à travers l'entretien des pistes d'accès aux massifs pour les pompiers, tout en mettant à leur disposition des citernes d'eau pour lutter contre les incendies.

DLVAgglo est également là quand vous jetez, trieux vos déchets dans les bacs, colonnes ou en déchetteries.

Ainsi, vous le voyez, quelle que soit la direction dans laquelle se porte votre regard, et cette liste est loin d'être exhaustive, votre Agglomération est partout, à vos côtés.

Enfin, si je tiens à remercier l'ensemble des élus qui font vivre notre Agglomération dans un esprit de solidarité, de coopération et d'équité, je tiens également à souligner le travail accompli par l'ensemble des agents de DLVAgglo en 2021 ainsi que leur engagement quotidien et leur professionnalisme.

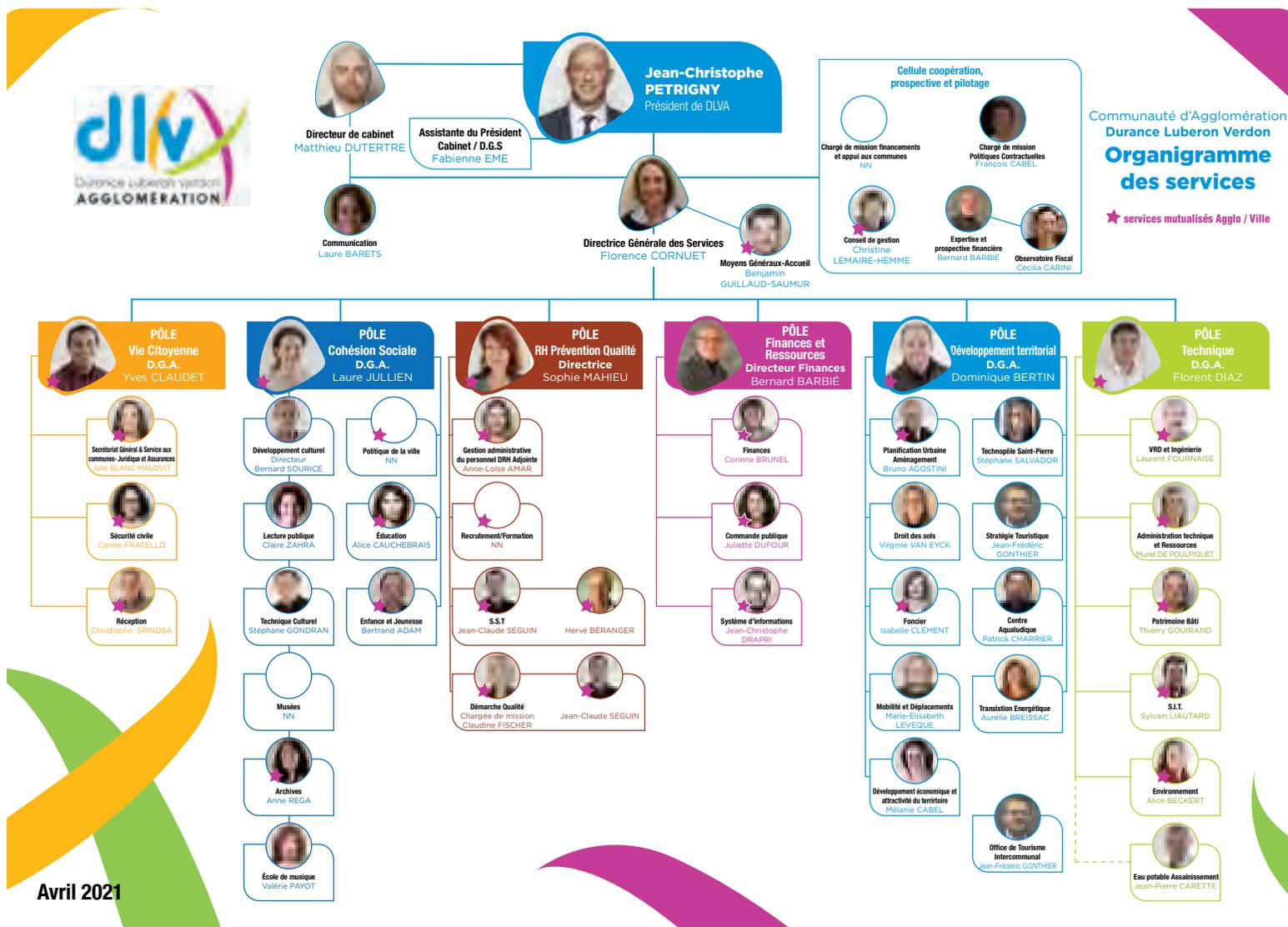
Tous ensemble, nous faisons face aux défis actuels et préparons l'avenir de notre Agglomération.

Jean-Christophe PETRIGNY
Président de DLVAgglo

📍 Sommaire

Organigramme des services de DLVAgglo	P. 4
Organigramme des élus de DLVAgglo	P. 5
Les commissions de DLVAgglo	P. 6
● Développement économique	P.11
● Aménagement du territoire	P.15
● Équilibre social de l'habitat	P.23
● Politique de la ville	P.27
● VRD & Ingénierie	P.31
● Patrimoine bâti	P.37
● Environnement	P.41
● Plan massifs forestiers	P.43
● Culture	P.55
● Enfance et jeunesse	P.61
● Système d'Information Territorial	P.67
● Ressources humaines	P.71
● Moyens généraux	P.75
● Développement durable	P.87
● Centre aqualudique	P.91
● Éco campus	P.95

📍 Organigramme des services de DLV Agglo



Les commissions

Commissions Finances

Présidents de commission : M. Jean-Christophe PETRIGNY - M. Serge FAUDRIN

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence
M. LE GENDRE, M^{me} ROUSSEAU, Corbières-en-Provence
M. RUSH, Entrevennes
M. BURLE, M. GENSE, Esparron-de-Verdon
M. COTTRET, M. ROUX, Gréoux-les-Bains
M. BORGHINI, La Brillanne
M. BUISSON, Le Castellet
M. ANTIQ, M. MARANGONI, M. HONDE, Manosque
M. TORMO, Montagnac-Montpezat
M. FISCHER, Montfuron

M. ALLEVAR, M^{me} LEPLATRE, Oraison
M. JULIEN, M. MILLE, Pierrevert
M^{me} DECONIHOUT, Puimichel
M. SAPONE, Puimoisson
M. ESPITALIER, Quinson
M. BONDIL, M. DUBOIS, Riez
M. AMBROSI, M. MEGIS, Roumoules
M. PETRIGNY, St-Martin-de-Brômes
M. QUEIRAS, Ste-Tulle
M. AURRIC, M. CHERVEL, Valensole
M. FAUDRIN, Villeneuve
M. CHEILAN, M. OBRY, Vinon-s/-Verdon



Commissions Aménagement du territoire - Développement économique - Développement durable - Transports et mobilités

Présidents de commission : M. Claude CHEILAN - M. André MILLE - M. Jérôme DUBOIS

Aménagement du territoire

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence
M^{me} DELSAUT, M. PIERRISNARD, Corbières-en-Provence
M. RUSCH, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M^{me} COTTRET, Gréoux-les-Bains
M^{me} CAIRE, M^{me} DUPRE, La Brillanne
M. MISTRAL, Le Castellet
M. EL OUADGHIRI, M. D'HERBES, M. LE HEN, M. GARNON, M. HONDE, Manosque
M. CUISINIER, M. TORMO, Montagnac-Montpezat
M^{me} BARTHELEMY, Montfuron
M. SEDNEFF, M. LAURENT, Oraison

M. COLLIN, M^{me} HACHETTE, M. LAGESTE, Pierrevert
M. ROME, Puimichel
M. SIMON, Puimoisson
M. CLERC, M. DUBOIS, Riez
M. AMBROSI, M^{me} CHAILLAN, M. COCUAUD, M. ROY, Roumoules
M. DECANIS, St-Martin-de-Brômes
M. BOUSSUGE, M. CHENEZ, M. GARCIA, Ste-Tulle
M. BEC, M. CHERVEL, M^{me} PETILLON, Valensole
M. GIRAUD, M^{me} ROUZAUD, Villeneuve
M. BAURAND, M. BONHOMME, Vinon-s/-Verdon

Commissions Aménagement du territoire - Développement économique - Développement durable - Transports et mobilités

Présidents de commission : M. Claude CHEILAN - M. André MILLE - M. Jérôme DUBOIS

Développement économique

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence
M^{me} DELSAUT, M. PIERRISNARD, Corbières-en-Provence
M. RUSCH, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M^{me} COTTRET, Gréoux-les-Bains
M^{me} CAIRE, M^{me} DUPRE, La Brillanne
M^{me} GOUYETTE, Le Castellet
M. MARANGONI, M. ANTIQ, M. GARNON, M. HONDE, M. LE HEN, Manosque
M. TORMO, Montagnac-Montpezat
M^{me} BARTHELEMY, Montfuron
M. DOUCET, M. LAURENT, Oraison

M. COLLIN, M^{me} HACHETTE, M. LAGESTE, Pierrevert
M. BONNAFOUX, Puimichel
M. SIMON, Puimoisson
M. GUIGNANT, Quinson
M. AMBROSI, M^{me} CHAILLAN, M. COCUAUD, M. ROY, Roumoules
M. DECANIS, St-Martin-de-Brômes
M. CHENEZ, M. FAUCOUNEAU, Sainte-Tulle
M. BEC, M. CHERVEL, Valensole
M. GIRAUD, Villeneuve
M. BARLATIER, M. BLET, Vinon-s/-Verdon



Commissions Aménagement du territoire - Développement économique - Développement durable - Transports et mobilités

Présidents de commission : M. Claude CHEILAN - M. André MILLE - M. Jérôme DUBOIS

Transports et Mobilités

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence
M^{me} REYNAUD, Brunet
M^{me} DELSAUT, M. PIERRISNARD, Corbières-en-Provence
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M^{me} COTTRET, Gréoux-les-Bains
M^{me} LEBRE, la Brillanne
M^{me} BOUTIN, Le Castellet
M. D'ANGELO, M. EL OUADGHIRI, M. GARNON, M. HONDE, Manosque
M. CUISINIER, M. GRECO, Montagnac-Montpezat
M^{me} BARTHELEMY, Montfuron

M. CHESNEL, M^{me} BOUCLIER, Oraison
M. COLLIN, M^{me} HACHETTE, M. LAGESTE, Pierrevert
M. SIMON, Puimoisson
M. LAGARDE, Riez
M. AMBROSI, M. BLANC, Roumoules
M. DECANIS, St-Martin-de-Brômes
M. CHENEZ, M. FAUCOUNEAU, Ste-Tulle
M. LAURENTI, M. CHERVEL, Valensole
M. MICHAILIDES, Villeneuve
M^{me} BOUSSARD, Vinon-s/-Verdon

Commission Communication et Marketing territorial

Président de commission :

M. Jean-Christophe PETRIGNY

M^{me} COSTES, Allemagne-en-Provence
M. MARELLI, M. MIOLA, Corbières-en-Provence
M. GUIOU, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, Gréoux-les-Bains
M^{me} FERRER, La Brillanne
M^{me} BONNAFOUX, Le Castellet
M^{me} SARDELLA, M^{me} FAURE, M. TISSIER,
Manosque
M. D'APUZZO, Montfuron

M^{me} MARCHAL, M^{me} LEPLATRE, Oraison
M^{me} DECONIHOUT, Puimichel
M^{me} DUMAY, Riez
M. COCUAUD, M. MOHEN, Roumoules
M; BOUGE, ST-Martin-de-Brômes
M^{me} DURAND, Ste-Tulle
M^{me} BONANNO, M. LAURENTI, Valensole
M. GONDRAN, Villeneuve
M^{me} BOUSSARD, M^{me} NOE, Vinon-s/-Verdon



Commission Environnement

Président de commission : M. Vincent ALLEVARD

M. DAVID, Allemagne-en-Provence
M. CHARPIN, Brunet
M^{me} DELSAUT, M^{me} LOMBINO, Corbières-en-Provence
M^{me} ALIX, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. BRIFFAUD, M^{me} TEBAR, Gréoux-les-Bains
M. REBOUL, Le Castellet
M^{me} MAGNAN, M. CROUHY, M^{me} PRADALIER,
M. TISSIER, M. GARNON, Manosque
M^{me} CABIRAN, Montfuron
M. ALLEVARD, M^{me} GAMBA, Oraison
M. FONTANA, M. LEJEUNE, Pierrevert

M^{me} CORVAISIER, Puimichel
M. SAPONE, Puimoisson
M. GUIGNANT, Quinson
M. ARNAUD, M. LOYER, Riez
M. AMBROSI, M^{me} DEAUZE, Roumoules
M^{me} PIANETTI, St-Martin-de-Brômes
M. FAUCOUNEAU, Ste-Tulle
M. ENDERLE, M. MAGNAN, Valansole
M^{me} ROCHE, Villeneuve
M. BAURAND, M^{me} BOUSSARD, Vinon-s/-Verdon

Commission Prévention de la délinquance et Politique de la ville

Présidentes de commission : M^{me} Lise RAOULT - M^{me} Caroline PAOLASSO

M^{me} CALEGAR, Allemagne-en-Provence
M. LAMAZERE, M. LE GENDRE, Corbières-en-Provence
M. VIBERT, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M. HOTTIER, Gréoux-les-Bains
M. LUCAS, La Brillanne
M. MACHU, Le Castellet
M^{me} PRADALIER, M^{me} RAOULT, M. VIVIEN,
M^{me} GUIGON-CAUVIN, Manosque
M. GRECO, Montagnac-Montpezat
M^{me} MARCHAL, M^{me} LEPLATRE, Oraison

M^{me} BOURDIN, M^{me} COLOMBERO Stéphanie,
Pierrevert
M^{me} KNOL, Puimichel
M^{me} MOSSO, Riez
M. COCUAUD, M^{me} DEAUZE, Roumoules
M^{me} GEBELIN, St-Martin-de-Brômes
M. MENANT, Ste-Tulle
M^{me} DI IORIO, M. ROCHAT, Valensole
M^{me} DELETTE, M. GELDES, Villeneuve
M^{me} CABRILLAC, M^{me} RIOLLAND, Vinon-s/-Verdon
M^{me} SAINT-MARTIN, Volx



Commission Travaux (VRD-Bâtiment)

Présidents de commission : M. Serge FAUDRIN - M. Jean-Claude CASTEL

M. DAVID, Allemagne-en-Provence
M. BERARD, Brunet
M. CASTEL, M. MARELLI, Corbières-en-Provence
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. MAZZOLENI, Gréoux-les-Bains
M. RENARD, La Brillanne
M. REBOUL, Le Castellet
M. HUET, M. EL OUADGHIRI, M. HONDE,
Manosque
M. YABI, Montfuron
M. AMARAL, M. LAURENT, Oraison

M. COLLIN, M. LAGESTE, Pierrevert
M^{me} PICCA, Puimoisson
M; BAGARRE, Quinson
M. DUBOIS, M^{me} PERNIN, Riez
M. BLANC, M^{me} PEY, Roumoules
M. AILLAUD, ST-Martin-de-Brômes
M. BURLE, M. GARCIA, Ste-Tulle
M. ROCHAT, M. SAUVAURE, Valensole
M. GIRAUD, Villeneuve
M. LA ROCCA, M. TOBI, Vinon-s/-Verdon

Les commissions

Commissions Développement culturel

Présidente de commission : M^{me} Sandra FAURE

M^{me} ARNOUX-RAVEL, Allemagne-en-Provence
M^{me} MIOLA, M^{me} PALLA, Corbières-en-Provence
M^{me} REYNE, Entrevennes
M^{me} GENSE, Esparron-de-Verdon
M^{me} REINHARD, Gréoux-les-Bains
M^{me} SAUVADET, La Brillanne
M^{me} BONNAFOUX, M^{me} MACHU, Le Castellet
M^{me} FAURE, M^{me} DEMPTON, M^{me} PRADALIER,
M. TISSIER, M^{me} GUIGON-CAUVIN, Manosque
M. CUISINIER, M^{me} LAJOIE-GUIEU, Montagnac-
Montpezat
M^{me} BEAUVOIS, Montfuron
M^{me} MARCHAL, M^{me} GAMBA, Oraison
M^{me} KREBAZZA, Pierrevert

M^{me} KNOL, Puimichel
M^{me} SACIER, Puimoisson
M^{me} BERNE, Quinson
M. LOYER, M. REIGNIER, Riez
M. COCUAUD, LO SCHIAVO, Roumoules
M. BOUGE, St-Martin-de-Brômes
M^{me} DURAND, Ste-Tulle
M^{me} BONANNO, M. LAURENTI, M^{me} TARDIEU-
CABARET, Valensole
M. GONDRAN, M^{me} THURIN, Villeneuve
M^{me} BOUSSARD, Vinon-s/-Verdon



Commission Massifs Forestiers-Rivières

Président de commission : M. Gilles MEGIS

M. GAUDEMARD, Allemagne-en-Provence
M. FRANCK, Brunet
M^{me} DELSAUT, M. PIERRISNARD, Corbières-en-
Provence
M. AILLAUD, Entrevennes
M. GUIOU, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M. BRIFFAUD, Gréoux-les-
Bains
M. LIOTTA, La Brillanne
M. BONNAFOUX, M. MISTRAL, Le Castellet
M. D'HERBES, M. TISSIER, M. GARNON,
Manosque
M. SAUVAIRE, Montagnac-Montpezat

M. SAUVECANNE, Montfuron
M. GOZZI, M^{me} BOUCLIER, Oraison
M. JULIEN, M. LAGESTE, Pierrevert
M. MOGIS, Puimichel
M. GARCIN, Quinson
M. ARNAUD, Riez
M. MEGIS, M. ROY, Roumoules
M. DECANIS, St-Martin-de-Brômes
M. FAUCOUNEAU, Ste-Tulle
M. CHERVEL, M. GOSSA, Valensole
M. GIRAUD, M^{me} ROUZAUD, Villeneuve
M. BARLATIER, LA ROCCA, Vinon-s/-Verdon
M. DAUMAS, Volx

Commission Jeunesse

Présidente de commission : M^{me} Béatrice GARCIA

M. BANON, Allemagne-en-Provence
M. TOCHE, brunet
M. LAMAZERE, M^{me} LOMBINO, Corbières-en-
Provence
M. COUTEL, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M^{me} HOURS, Gréoux-les-Bains
M^{me} SANTIAGO, La Brillanne
M^{me} GOUYETTE, Le Castellet
M. CROUHY, M. DEMOULIN, M. HONDE,
Manosque
M^{me} GRECO, Montagnac-Montpezat
M^{me} BONNAFOUX, M^{me} GAMBA, Oraison
M^{me} ALBENGA, M^{me} BOURDIN, Pierrevert

M^{me} DECONIHOUT, Puimichel
M. BONINO, Puimoisson
M. ESPITALIER, Quinson
M^{me} ARNOUX, M^{me} ESCUDIER, Riez
M. COCUAUD, M. LO SCHIAVO, Roumoules
M^{me} GEBELIN, St-Martin-de-Brômes
M. GARCIA, M^{me} HEYDON, St-Tulle
M^{me} BOYER, M. ROCHAT, Valensole
M. GELDES, M^{me} ROUZAUD, Villeneuve
M^{me} CABRILLAC, M^{me} MAIGRE, Vinon-s/-
Verdon



Commission Équilibre social de l'habitat

Président de commission : M. Jean-Luc QUEIRAS

M^{me} CALEGARI, Allemagne-en-Provence
M^{me} LE GENDRE, M. MIOLA, Corbières-en-
Provence
M. VIBERT, Esparron-de-Verdon
M^{me} COTTRET, M^{me} LAUVERGNAT, Gréoux-les-
Bains
M^{me} PAOLASSO, M^{me} RAHOU-GUERFU, M^{me}
GUIGON-CAUVIN, Manosque
M^{me} LAJOIE-GUIEU, Montagnac-Montpezat
M^{me} SAEZ, M. LAURENT, Oraison

M^{me} BOURDIN, M. LAGESTE, Pierrevert
M^{me} PELISSIER, Puimoisson
M^{me} VALIER, Riez
M. AMBROSI, Roumoules
M^{me} CHEVALIER, ST-Martin-de-Brômes
M^{me} CANONI, Ste-Tulle
M. CHERVEL, M^{me} DELFINO, Valensole
M^{me} VINIT, Villeneuve
M^{me} CABRILLAC, M^{me} NOE, Vinon-s/-Verdon
M^{me} GARCIA, Volx

Commission Tourisme

Président de commission : M. Paul AUDAN

M^{me} ARNOUX-RAVEL, Allemagne-en-Provence
M. RENOUX, Brunet
M^{me} AMIGONI, M. MARELLI, Corbières-en-Provence
M. VIBERT, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M^{me} COTTRER, Gréoux-les-Bains
M. BOUDART, La Brillanne
M^{me} DI GIOVANNI, Le Castellet
M^{me} PEISSON, M^{me} DEMPTON, M^{me} GUIGON-CAUVIN, M. GARNON, Manosque
M^{me} GINESTE, Montfuron
M^{me} BOLEA, M^{me} GAMBA, Oraison

M^{me} KREBAZZA, M. PORT, Pierrevert
M^{me} KNOL, Puimichel
M. ESPITALIER, M. GUIGNANT, Quinson
M. CLERC, Riez
M^{me} DEAUZE, M. MEGIS, Roumoules
M^{me} GOSSMAN, St-Martin-de-Brômes
M^{me} CHAISSAN, M^{me} DURAND, Ste-Tulle
M. ENDERLE, M^{me} TARDIEU-CABARET, Valensole
M^{me} THURIN, Villeneuve
M. OBRY, M^{me} TEYCHENNE DE BLAZY, Vinon-s/-Verdon

Commission Développement rural

Présidents de commission : M. Pierre FISCHER - M. Jean-Guillaume D'HERBES

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence
M. BERARD, Brunet
M. CASTEL, M. LAMAZERE, Corbières-en-Provence
M^{me} REYNE, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. ROUX, M. SOLDA, Gréoux-les-Bains
M. JAYET, M. D'HERBES, M. GARNON, Manosque
M^{me} LAJOIE-GUIEU, Montagnac-Montpezat
M. FISCHER, Montfuron
M. GAUVAN, M^{me} GAMBA, Oraison

M. PORT, Pierrevert
M. ROME, Puimichel
M^{me} BOUTEILLE, Puimoisson
M. GARCIN, Quinson
M^{me} ESCUDIER, M^{me} FAGET, Riez
M. MANUEL, Roumoules
M^{me} BOYER, St-Martin-de-Brômes
M. FAUCOUNEAU, Ste-Tulle
M^{me} ARPAIA, M. ROCHAT, Valensole
M. GIRAUD, Villeneuve
M. BARLATIER, M. BLET, Vinon-s/-Verdon

Commission Prospective

Présidents de commission : M. Jean-Christophe PETRIGNY - M. Serge FAUDRIN

M. EXERTIER, Allemagne-en-Provence
M. LE GENDRE, M^{me} ROUSSEAU, Corbières-en-Provence
M. RUSCH, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. AUDAN, M^{me} COTTRET, Gréoux-les-Bains
M. BORGHINI, La Brillanne
M^{me} CHOJNACKI, M. ANTIQ, LE HEN, Manosque
M. GAUVAN, M. LAURENT, Oraison

M. MILLE, Pierrevert
M. ANDRE DE LA PORTE, Quinson
M. BIANCHI, Riez
M. CIGLIANO, M. ROY, Roumoules
M^{me} CHONG, St-Martin-de-Brômes
M. BOU, M. CHENEZ, Ste-Tulle
M^{me} BONANNO, M^{me} PETILLON, Valensole
M. FAUDRIN, Villeneuve
M^{me} COUTERET, M^{me} MAIGRE, Vinon-s/-Verdon

Commission Énergie

Président de commission : M. Jérôme DUBOIS

M. DAVID, Allemagne-en-Provence
M. SUBES, Brunet
M. CASTEL, M^{me} DELSAUT, Corbières-en-Provence
M^{me} DIARTE, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. HOTTIER, M^{me} TEBAR, Gréoux-les-Bains
M. BONNAFOUX, M. BUISSON, Le Castellet
M. GARCIA, M. ANTIQ, M. LE HEN, M^{me} GUIGON-CAUVIN, M. GARNON, Manosque
M. NOWAK, Montagnac-Montpezat
M. GUILLOT, Montfuron
M. SEDNEFF, M^{me} BOUCLIER, Oraison

M. BRIFFAULT, M^{me} DOZOL, M. FONTANA, Pierrevert
M. ROME, Puimichel
M. CICILE, Puimoisson
M. ESPITALIER, Quinson
M. BONDIL, Riez
M. AMBROSI, M. CIGLIANO, Roumoules
M. KNORR, St-Martin-de-Brômes
M. BURLE, M. CHENEZ, Ste-Tulle
M. ENDERLE, M^{me} MENZAGO, Valensole
M. GIRAUD, Villeneuve
M. BONHOM^{me}, M. CHEILAN, Vinon-s/-Verdon



Développement économique



Les principales réalisations 2021

En 2021, le service développement économique était constitué de 2 personnes à temps plein.

- **Accueil et accompagnement de porteurs de projets** : recherche de locaux et de terrains, de financements, documentation pour la réalisation d'études de marché, informations concernant les projets de DLVAgglo, mise en relation avec d'autres entreprises du territoire, résolution de problématiques particulières avec recherche de solutions adaptées auprès des services concernés...
- **Accompagnement des entreprises de DLVAgglo** dans le cadre du Plan de Relance lancé par le Gouvernement.
- **Participation à la cellule économique mise en place** par la Préfecture du 04 ainsi qu'aux comités d'évaluation des projets déposés dans le cadre du Plan de relance.
- **Co-organisation, avec le service jeunesse de DLVAgglo**, d'un forum jobs d'été répartis sur 5 communes.
- **Mise en place de l'opération CRE'ACTION** sur la création d'entreprises.
- **Co-organisation du salon des arts et des gourmandises.**
- **Mise en place de visites d'entreprises** afin de recenser les besoins et attentes des chefs d'entreprise.
- **Suivi des travaux de requalification** des zones d'activités.
- **Travail, en partenariat avec le service Foncier et le Bureau d'Études de DLVAgglo**, sur deux projets d'extension de Zone d'Activité : Oraison et Sainte-Tulle.
- **Réalisation du schéma de développement commercial.**
- **Participation à l'opération " O Mon Drive "** avec instruction des dossiers et mise en place des dispositifs bons d'achats solidaires et " Vie Ma Ville " afin de relancer l'activité commerciale.
- **Poursuite de la mise en œuvre du Fonds d'intervention** pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).
- **Animation des parcs d'activités** en lien avec les associations de Zone d'Activité, les entreprises et les services techniques de DLVAgglo.
- **Etude bilan de l'impact de la crise sanitaire** sur le tissu économique de DLVAgglo.
- **Mise en place d'un observatoire économique** avec extractions de données pour les communes et les services de DLVAgglo.



Chiffres clés

- 9 entreprises accompagnées dans le cadre du Plan de Relance dont 8 lauréates.
- 120 porteurs de projet accompagnés.
- 4 ateliers CRE'ACTION organisés - 58 participants (ateliers systématiquement complets).
- 42 exposants et 13 324 visiteurs au salon des arts et des gourmandises.
- Visite de 20 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire de DLVAgglo.
- Plus de 400 offres d'emploi proposées sur le forum jobs d'été.



Budget du service

Dépenses de fonctionnement : 292 408 €
Recettes de fonctionnement : 34 469 €

Dépenses d'investissement : 175 959 €
Recettes d'investissement : 19 200 €

Les évolutions prévues à partir de 2022

- Lancement du nouveau schéma de développement économique.
- Mise en place un calendrier d'animations sur les différents parcs d'activités de DLVAgglo.
- Amélioration de la présence de DLVAgglo sur les différents parcs d'activités avec des contacts terrain.
- Mise en place d'un événement délocalisé ciblant le bassin d'emploi de Riez.
- Diagnostic des tiers-lieux (existants et en projet).
- Cré'action : proposition d'ateliers thématiques ciblés (business plan, communication numérique).
- Création d'un groupe Facebook « Le coin éco DLVAgglo ».





Aménagement du territoire



Foncier

📍 Les principales réalisations 2021

- **Manosque** : Clôture du dossier de la ZAC Chanteprunier, rachat de terrains acquis par l'EPF-PACA dans le cadre de la convention d'intervention foncière et cession des terrains situés dans l'ancienne phase 3 de la ZAC Chanteprunier à la commune.
- **Oraison** : Clôture de la convention d'intervention foncière sur le site de Font de Durance et rachat des terrains acquis par l'EPF-PACA dans le cadre de la convention d'intervention foncière.
- **Poursuite des dossiers en cours** (vente de lots de terrains dans les ZA).
- **Instruction de nouveaux dossiers** (transfert de terrains communaux situés dans la ZA du Moulin à Corbières-en-Provence et cession du terrain transféré / location de la maison du projet ANRU).
- **Suivi de la convention d'intervention foncière** avec l'EPF et la commune de Manosque sur le site de l'Alicante pour le projet NPNRU.
- **Suivi de la convention habitat** à caractère multisite conclue avec l'EPF-PACA et des conventions d'adhésion à conclure avec les communes qui en font la demande.





Chiffres clés

- 10 ventes de lots de terrain à bâtir conclues en Zones d'Activité, recettes d'un montant total HT de 1 288 515 €.
- 2 acquisitions au profit de DLVAgglo : une liée à la clôture de la convention d'intervention foncière à Oraison et l'autre portant sur l'acquisition d'un terrain situé à Sainte-Tulle (ZA Bastides Blanches), dépenses d'un montant HT de 510 626,13 €.
- 13 délibérations présentées au Bureau, 3 délibérations présentées au Conseil communautaire et 1 décision prise par délégation du conseil communautaire.



Budget du service

Budget Fonctionnement inscrit : 16 500 €
Dépenses Fonctionnement réalisées ou engagées : 13 171 €
Taux de réalisation : 80 %

Budget Investissement inscrit : 184 965 €
Dépenses Investissement réalisées ou engagées : 164 161 €
Taux de réalisation : 89 %

Les évolutions prévues à partir de 2022

- Évolution de la convention d'intervention foncière sur le site Saint-Pierre à Sainte-Tulle (prolongation de la convention en cours)
- Transfert d'un terrain dans la zone d'activité Les Iscles à La Brillanne et cession à un porteur de projet.



Mobilité - Transport

📍 Les principales réalisations 2021

- **Gestion** de la crise sanitaire COVID : Services scolaires suspendus en avril et mai 2021, suivant les fermetures des établissements scolaires,
- **Mise en service** anticipée des 11 cars GNV prévus par le contrat de Délégation de service public transport, en juin 2021, au lieu de septembre 2021, inauguration du dépôt de cars à Manosque,
- **Suppression** des navettes de Gréoux-les-Bains,
- **Étude des mesures** à mettre en place en septembre 2022, votées en juin 2022 : concertation, étude exploitation,
- **Étude EV8**, Luberon labo vélo,
- **Mise en place** du Comité de partenaires,
- **Reprise de la réflexion** sur le PEM de Manosque (partenariat Région/ville de Manosque).
- **Participation aux projets extérieurs** :
 - Envol pour la jeunesse,
 - Étude circulation/voies cyclables (Manosque),
 - Abris-vélo (Région),
 - Electric tour (Enedis),
 - Schéma cyclable départemental (Département 04)
 - etc.

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

- **Mise en place** des mesures 2022, amélioration du service, des horaires, des trajets.
- **Création** d'une ligne péri-urbaine pour les actifs, les achats et les loisirs, Oraison/Manosque.
- **Rédaction** du Plan de mobilité de DLVAgglo.
- **Reprise** du projet de PEM à Manosque.
- Démarrage des travaux du PEM de La Brillanne / Oraison.
- **Réalisation d'une étude** sur l'augmentation de la tarification.
- **Création** des bassins de mobilité par la Région.





Chiffres clés

Transport public (septembre 2020 / août 2021)

- Un peu moins de 1 500 000 kilomètres parcourus.
- Plus de 627 000 voyages, soit 19% d'augmentation (sept. 2019 - août 2020 : presque 524 000 v/an).
- 127 800 € de recettes, dont 60 000 tickets unitaires (en baisse : arrêt des navettes de Gréoux-Bains, transfert des tickets unitaires sur les abonnements).
- 4 162 abonnements.

Autres activités

- 2 arrêts mis en accessibilité.
- 22 visites de terrain.
- 143 zigzag et bandes de guidage.
- 1 460 contrôles qualité.
- 135 réclamations.
- 2 500 Contacts voyageurs.
- 24 nouveaux abonnés au service PMR, soit 141 inscrits.
- 8 délibérations.



Budget du service

Fonctionnement : 6 242 136 €
Investissements : 43 000 € (arrêts)

Impact COVID :

Les mesures de suppression de services scolaires ont eu pour effet :

- Une économie de 30 564 Kms non réalisés pour un montant de 24 676 € HT
- Une économie de 1 457 heures non roulées pour un montant de 38 052 € HT
- Un surcoût de 27 572 € HT lié à l'achat de produits de désinfection pour le titulaire et les sous-traitants
- Une perte de recettes 38 603 € HT sur tout le deuxième exercice

Urbanisme

📍 Les principales réalisations 2021

- **La Brillanne :**
Projet de lotissement de 15 lots, Route de Forcalquier
- **Manosque :**
Projet de Centre Aqualudique, Chemin des Séminaires
Projet de 32 logements collectifs, Montée de Manenc
Projet de résidence séniors de 98 logements, Rond-Point Charles Latil
- **Pierrevert :**
Projet de 12 logements + commerces + bureaux, Chemin des Bauds
Projet de lotissement de 10 lots, Traverse du Quair
- **Roumoules :**
Projet de déchetterie, Lotissement L'Argentière
- **Volx :**
Projet de 17 logements + 2 commerces + 7 logements séniors + 1 cabinet médical, Avenue Joseph Roumanille



Budget

Dépenses investissement prévues : 0 € Réalisées : 0 €

Dépenses fonctionnement prévues : 21 750 €

Dépenses fonctionnement réalisées : 19 984.92 €

Recettes fonctionnement perçues : 11 951 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

- Entrée en vigueur de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme (dépôt + instruction).
- Restructuration du service suite à la sortie de la commune de Manosque, cette dernière devenant autonome en terme d'instruction d'urbanisme.



Chiffres clés

1040 autorisations d'urbanisme instruites par le service sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Répartition par type de dossier :

- permis de construire : 174
- permis de construire maison individuelle : 264
- permis d'aménager : 12
- transferts de permis de construire ou d'aménager : 12
- permis de démolir : 6
- certificats d'urbanisme opérationnels : 84
- certificats d'urbanisme d'informations : 74
- déclarations préalables : 414

Répartition par communes :

- Allemagne-en-Provence : 17
- Esparron de Verdon : 28
- La Brillanne : 24
- Manosque : 512
- Montagnac- Montpezat : 48
- Montfuron : 3
- Pierrevert : 80
- Puimichel : 10
- Puimoisson : 31
- Quinson : 34
- Riez : 22
- Roumoules : 7
- Saint Laurent du Verdon : 25
- Saint Martin de Brômes : 4
- Valensole : 57
- Villeneuve : 39
- Vinon-sur-Verdon : 78
- Volx : 19

Une recette de 274 200€ pour l'année 2021 (refacturation des autorisations d'urbanisme des communes).





📍 Les principales réalisations 2021

Vers un nouveau Programme Local de l'habitat (PLH)

- Bilan du Programme Local de l'Habitat de l'année 2020, et bilan complet 2014-2020.
- Matinée de l'habitat du 8 septembre 2021 : « Conjuguer stratégie et territoire »
Une soixantaine d'acteurs de l'habitat ont échangé autour de deux tables rondes :
 - Construction neuve : quelle dynamique aujourd'hui et pour les années à venir ? Quelles évolutions et alternatives ?
 - Quelles interventions sur le parc existant pour répondre aux enjeux de DLVAgglo ?
- Mise en œuvre de l'élaboration du second PLH, dont définition des orientations.

Signature de la Convention d'Utilité Sociale (CUS) de Habitations Haute-Provence (H2P) 2021-2026, qui traduit la volonté de H2P de participer à l'effort global attendu au titre de la politique nationale du logement, notamment en matière de droit au logement opposable et d'attribution, de vente, ainsi qu'en matière d'adaptation de l'offre de logements sociaux.

Mise en œuvre du service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE).

Des conseillers assurent aux particuliers et petites entreprises du tertiaires (jusqu'à 10 salariés et n'entrant pas dans le champ d'obligation d'économie d'énergie du décret tertiaire) un parcours d'accompagnement complet vers la rénovation énergétique, en jouant sur 3 leviers : le conseil, l'accompagnement, la mobilisation des acteurs. Le conseil du référent SARE est neutre, gratuit et indépendant. Il peut être technique, juridique et financier. Le SARE vise également à mobiliser l'ensemble des collectivités territoriales et les professionnels du bâtiment et de l'immobilier (agences immobilières, études notariales, grandes surfaces du bricolage...), pour créer une dynamique de rénovation.





Chiffres clés

- 25 communes rencontrées pour la réalisation des bilans du premier PLH (2014-2020), la définition des orientations du second, et l'écriture des fiches communales.
- 1 commission « Équilibre social de l'habitat », 1 comité technique et 1 comité de pilotage.



Budget du service

SARE : 23 495,40 €
Avenant n° 2 AUPA : 75 000 € (Finalisation bilan 1er PLH et élaboration du second)



Les évolutions prévues à partir de 2022

Mise en œuvre de la réforme des attributions, des évolutions législatives regroupées sous ce terme général visant à répondre aux enjeux suivants :

- simplifier les démarches des demandeurs, pour plus de lisibilité, de transparence et d'efficacité dans les processus d'attribution,
- instaurer un droit à l'information du public et des demandeurs de logement social,
- favoriser l'égalité des chances des demandeurs et la mixité sociale des villes et des quartiers,
- mettre en œuvre une politique intercommunale et partenariale de la gestion des demandes et de la politique d'attribution.

Cette réforme se traduira à compter de 2022 par l'élaboration d'une convention intercommunale d'attribution, un plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs, la mise en œuvre d'une cotation de la demande de logement social et la gestion en flux des réservations, et enfin, d'un service d'information et d'accueil des demandeurs.



Politique de la ville



Contrat de ville

📍 Les principales réalisations 2021

- Appel à projets et programmation financière.
- Animation et coordination de la dynamique partenariale institutionnelle et associative.
- Forum des initiatives de la Politique de la ville.
- Parution du guide des initiatives.
- Accompagnement de la concertation et de la mobilisation des habitants dans le cadre du NPNRU.
- Mise en place de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) en lien avec l'ensemble des parties prenantes du NPNRU sur le quartier Arc Sud.

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

- L'année 2022 sera marquée par l'évaluation finale du Contrat de ville 2015-2022.



Chiffres clés

- 30 actions financées
- 24 porteurs de projets soutenus
- 17 partenaires institutionnels mobilisés
- 40 rencontres partenariales
- 10 couvertures médias



Budget du service

Fonctionnement : 92 000 €



Projet de Renouvellement Urbain

📍 Les principales réalisations 2021

- La convention pluriannuelle du NPNRU a été signée en juillet 2021 par l'ensemble des partenaires, marquant le démarrage opérationnel du projet de renouvellement urbain.
- La maison du projet a ouvert ses portes au cœur du quartier Arc Sud, comme lieu d'information et d'échange autour de la politique de la ville. Une permanence "politique de la ville" est organisée tous les jeudis.
- À terme, le projet constitue un investissement total de l'ensemble des partenaires de 23 M€ HT. Le NPNRU permettra de renforcer l'attractivité du territoire, notamment de la ville centre, Manosque.

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

La mise en œuvre de la convention d'opérations devra se poursuivre jusqu'en 2028.

Finalisation :

- des acquisitions foncières,
- du relogement,

Lancement :

- des opérations d'aménagement des espaces publics,
- des réhabilitations de copropriétés et des résidences HLM,
- des opérations transverses en lien avec le contrat de ville.



Chiffres clés

- 2 Comités de pilotage NPNRU
- 3 Réunions publiques
- 1 visite de Nadia Hai, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargée de la ville pour la signature de la convention NPNRU
- 1 visite du quartier Arc Sud de l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU)
- 3 copropriétés : accompagnées dans le cadre du POPAC
- 3 résidences HLM : 2 réhabilitées et 1 démolie partiellement
- À terme, 25M€ TTC d'investissement :
- 3 opérations de logements neufs HLM soit 76 LLS
- 1 opération de 70 logements neufs en accession libre
- 5 équipements structurants (centre de santé et Maison des solidarités, centre social et maison des habitants, maison du projet)
- 1 réhabilitation de l'école
- 6 000m² d'espaces publics créés et réaménagés
- création d'1 cœur de quartier de 8 000m²
- 10 partenaires institutionnels



Budget du service

Fonctionnement: 33 413,29€
Investissement : 4 726,05€





Voirie et réseaux divers Ingénierie

Éclairage public

📍 Les principales réalisations 2021

Remplacement en led des lanternes des communes du Castellet, Riez et le complément de Volx

Manosque

- Quartier les Serrets : Création de 18 points lumineux en led 82 325.76 €.
- Chemin des Peyroulet : Création de 11 points lumineux en led 35 229.12 €.

Montagnac Montpezat

- Route de Riez : Création de 9 points lumineux en led 12 606.49 €.

Gréoux-les-Bains

- Montée de la moisson : Création de 5 points lumineux 16 390.79 €.
- Rue Arnaud de Thian et de la vière : Remplacement de 20 lanternes en leds 13 153.34 €.

Le Castellet

- Création éclairage parking 9 266.34 €.

Oraison

- Avenue Tierce Rossi : Installation de 14 mats en led 31 251.24 €.

Pierrevert

- Création éclairage public Ste Félici St Armand 33 315.48 €.

Sainte-Tulle

- Rue des Magnans rue des Badasses : Création de 26 points lumineux 66 072.78 €.
- Remplacement réseaux des Picottes 70 520.14 €.

Villeneuve

- Rue de département : Rénovation du réseau 21 256.62 €.





Chiffres clés

- 1 500 dépannages sur le territoire de DLVAgglo.
- 850 lanternes remplacées.
- 14 communes équipées en led.
- 5 communes qui pratiquent l'extinction nocturne.

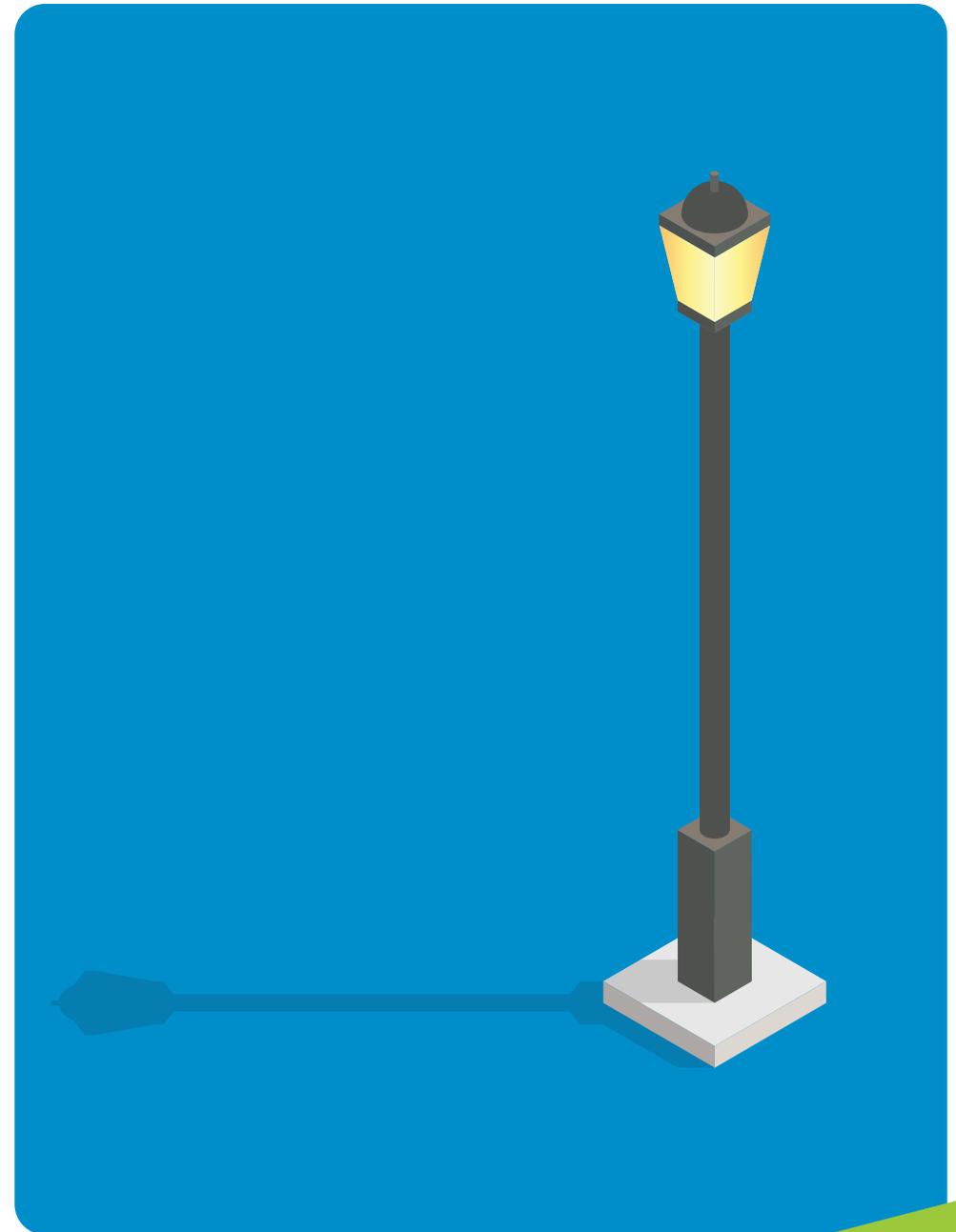


Budget du service

Investissement 577 000 €
Fonctionnement 1 133 000 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

- Poursuivre la campagne de remplacement des lanternes en led.
- Continuer l'extinction de l'éclairage public des communes.
- Poursuivre notre campagne d'économie d'énergie.



Bureau d'études V.R.D

📍 Les principales réalisations 2021

Etudes préalables et modélisations

- Sainte-Tulle, Centre Regain.
- Sainte-Tulle, ZA Bastides Blanches, Extension lotissement « Le Dauphiné ».
- Manosque, ZAC Chanteprunier : implantation colonnes enterrées ordures ménagères.
- Arrêt de bus communautaires.

Travaux

- Manosque, aménagement ZAC Chanteprunier phase 1, voie d'accès piscine intercommunale et parking Tribunal.
- Manosque, ZA Saint Maurice, Place de l'encas et mode doux
- Arrêt de bus communautaires.





📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

Le Bureau d'études V.R.D devient le Service Bureau d'Etudes Aménagement Communautaire (fin de la mutualisation).

Il a pour vocation de devenir progressivement un service support accompagnant chaque acteur de la collectivité dans leur démarche de planification de projets urbains et territoriaux (Organisation spatiale, paysage, mobilités, espace public...).

Les travaux en cours et à venir

- Sainte-Tulle, Centre Regain, Aménagement paysagé.
- Sainte-Tulle, Zone d'Activité Bastides Blanches, Extension lotissement « Le Dauphiné ».
- Oraison, Zone d'Activité Les Bouillouettes, Extension Tranche conditionnelle.
- Oraison, Déchèterie, Reprise de l'aire de déchets verts Phase 2.
- La Brillanne, Pôle Multimodal.
- Manosque, Zone d'Activité des Grandes terres, Viabilisation parcelles Lot A.

Les études en cours et à venir

- Corbières-en-Provence, Déchèterie, Viabilisation Déchèterie Sud.
- Manosque, Zone d'Activité saint Joseph, aménagement d'ensemble, LIDL.
- Manosque, Zone d'Activité des Grandes Terres, Viabilisation parcelles Lot G.
- Brunet, Arrêt de Bus, Petit Logisson.



Chiffres clés

- 5 Etudes dont 1 Etude d'envergure
- 4 Chantiers dont 2 Chantiers importants (en termes fonciers)
- 3 Modélisations



Budget du service

Investissement 577 000 €
Fonctionnement 1 133 000 €





Patrimoine bâti

📍 Les principales réalisations 2021

Des travaux ont été réalisés dans les équipements suivants :

- Gréoux les Bains : Médiathèque Lucien Jacques
- Manosque : Algeco ZI Saint Maurice
- Manosque : Centre Jean Giono
- Manosque : Théâtre Jean le Bleu
- Oraison : Ecole de musique Edouard Chappe
- Pierrevert : Médiathèque
- Valensole : Médiathèque Paul Maurel
- Vinon-sur-Verdon : Moulin Saint André



Chiffres clés

Le service Patrimoine Bâti c'est 5 agents pour 22 communes accueillant des bâtiments communautaires :

- 22 médiathèques,
- 10 bâtiments relatifs au service déchets (déchèteries et bâtiments techniques),
- 16 bâtiments culturels (théâtre, école de musique, de danse...),
- 10 bâtiments administratifs ou autres,
- 3 offices de tourisme,
- Le Pôle Saint Pierre à Sainte-Tulle.



Budget du service

Budget Fonctionnement : 539 552 €

Budget Investissement : 945 890 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

- **Préparation** des travaux de rénovation énergétique décret éco tertiaire. Déclaration sur la plateforme OPERAT (transmission des données avant le 30 septembre 2022).
- **Poursuite** des audits énergétiques des bâtiments communautaires.
- **Audits** du patrimoine et préparation des conventions de mise à disposition.
- **Études** pour la construction d'un bâtiment photovoltaïque - accueil des services techniques DLVAgglo.
- **Réflexion** pour le changement des systèmes de chauffage (Moulin Saint-André à Vinon-sur-Verdon et Théâtre Henri-Fluchère à Sainte-Tulle) en collaboration avec le SDE 04 pour l'obtention de subventions.
- **Lancement** de la consultation de maîtrise d'œuvre pour le projet : Transformation de l'ancien office de tourisme (Bâtiment Joubert) en bâtiment de conservation des archives historiques.
- **Consultation** de maîtrise d'œuvre sur la base d'un diagnostic géotechnique et d'un diagnostic sanitaire du Musée de la Tour de l'Horloge à Saint-Martin-de-Brômes.
- **Préparation** des travaux de modernisation du Théâtre Jean-le-Bleu à Manosque en collaboration avec le service culturel.
- **Travaux de rénovation** de la toiture et isolation des combles - Théâtre Henri-Fluchère à Sainte-Tulle.
- **Remplacement** du Système de Sécurité Incendie du Théâtre Jean-le-Bleu à Manosque.
- **Rénovation** du système informatique de la Médiathèque de Volx.
- **Création** d'un WC PMR à la Médiathèque de Corbières-en-Provence.
- **Poursuite** des travaux d'accessibilité.
- **Poursuite** des travaux d'entretien des bâtiments communautaires (peinture, sol souple, menuiseries ...).
- **Poursuite** des différents contrôles réglementaires et des maintenances des diverses installations (électricité, chauffage, organes de sécurité...).





Environnement

GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

📍 Les principales réalisations 2021



a. Renforcement des partenariats avec les autres opérateurs :

La prestation externe d'AMO pour la structuration de sa compétence GEMAPI réalisée en 2020 a permis d'acter début 2021 :

- la déclinaison de l'exercice de la compétence par DLVAgglo notamment sur les cours d'eau orphelins ;
- la prise en gestion propre des cours d'eau inclus dans le périmètre DLVAgglo et l'engagement de travaux partenariaux inter-EPCI sur les autres cours d'eau orphelins (Largue et Lauzon) ;
- le financement en mixte de la compétence à compter de 2022 avec l'instauration de la taxe GEMAPI complétée par le budget général et des fonds concours pour les opérations spécifiques.

EPAGE « Asse Bléone » :

- avenant n°2 à la convention de Délégation (GEMAPI) sur Asse et Rancure.

EPAGE Verdon :

- labellisation EPAGE Verdon ;
- avenant n°1 à la convention de Délégation pour la prévention des inondations (PI) – Système d'endiguement de Vinon-sur-Verdon et Gréoux-les-Bains.

Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance :

- avenant n°2 à la convention de Délégation pour la prévention des inondations (PI) – Système d'endiguement de Saint-Maurice (Manosque).

BV Lauzon :

- convention tripartite CCPFML/SMAVD/DLVAgglo concernant le diagnostic du bassin versant du Lauzon.

Autres partenariats :

- Région PACA : adoption de la Charte régionale de l'eau ;
- adhésion de DLVAgglo au RRGMA (Réseau Régional des Gestionnaires des Milieux Aquatiques).

b. Actions en lien avec le grand cycle de l'eau

Cours d'eau dits « orphelins » en gestion propre DLVAgglo :

- réalisation d'une étude relative au « Potentiel paysager d'une opération de restauration d'un cours d'eau Manosquin » en partenariat entre l'école nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille impliquant l'organisation de plusieurs ateliers de concertation (Fédération de pêche, urbanisme, canal de Manosque, EDF, PNRL, élus et techniciens de différents services de Manosque et DLVAgglo) ;
- lancement du schéma directeur de lutte contre les inondations et de restauration écologique des cours d'eau dits « orphelins » en gestion propre DLVAgglo (financé 50% Agence de l'Eau et 30% Région) :
 - premières pêches d'inventaire réalisées par la fédération de pêche 04 en charge du diagnostic biologique et morphologique (convention AERMC) ;
 - réunion de cadrage préalable avec le bureau d'étude retenu (Société du Canal de Provence, Naturalia et Maison Régionale de l'Eau) ;
 - acquisition des premières données ;
- création d'une base de données SIG spécifique GEMAPI.

Syndicat mixte « Asse Bléone » :

- avis favorable Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau (PPRE) Rancure ;
- avis favorable PPRE Asse ;
- participation et contribution au schéma directeur de gestion de l'Asse ;
- participation et contribution à l'EBF de l'Asse ;
- participation et contribution au Plan de Gestion des Sédiments Zones Humides (PGS ZH) de l'Asse ;
- validation de la stratégie de la gestion des inondations sur les bassins de l'Asse et du Rancure.

EPAGE Verdon :

- campagne d'entretien berges du Bas-Verdon (PPRE Verdon) sur les communes de Puimoisson, Roumoules, Riez, Allemagne en Provence, Saint Martin de Brômes et Vinon-sur-Verdon ;
- participation et contribution :
 - à la révision du PPRE Verdon ;
 - au PGS ZH du Verdon ;
 - au plan de gestion sédimentaire du Bas-Verdon.

SE – digue de Vinon-sur-Verdon :

- convention tripartite Commune/EPAGE Verdon/ DLVAgglo pour la gestion de crise ;
- lancement de la procédure de servitude d'utilité publique (SUP) sur les terrains d'assiette et d'accès aux digues de Vinon-sur-Verdon pour la gestion, la surveillance et l'entretien des ouvrages de protection ;
- dépôt du dossier d'autorisation auprès de la DREAL ;
- formation à la surveillance et la gestion en crise de la digue (PNRL, agents et des élus de la ville, de DLVAgglo, pompiers, police municipale) ;
- entretien de la digue (mécanisé et pâturage).

Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance :

- SE Saint-Maurice (Manosque) : dépôt du dossier d'autorisation auprès de la DREAL ;
- SE Oraison (Buissonnades) : demande de prorogation déposée auprès de la DDT04.

BV Lauzon :

- réalisation de travaux de désembâclage post-cruée 2019 sur le cours d'eau du Lauzon.

📍 Les principales réalisations 2021

Le syndicat mixte du PNR Luberon :

- contribution à l'atlas intercommunal des zones humides côté Luberon des résultats issus du plan de gestion stratégiques des zones humides et réalisés par le PNRL.

c. Actions de communication

Mise à jour de la page GEMAPI de DLVAgglo :

www.dlva.fr/mon-agglo-au-quotidien/developpement-durable/gemapi/



Chiffres clés

En 2021, l'équipe du secteur Espaces Naturels a été renforcée en passant de 1 ETP en début 2021 à 3 ETP en fin d'année avec les arrivées suivantes :

- 15 septembre : technicien rivière (financé à 50% par l'Agence de l'Eau) ;
- 1^{er} octobre : assistante de gestion.



Budget du service

Fonctionnement :

Inscrits pour 2021 : 633 000 € (y compris les reports 2020)

Engagés + réalisés pour 2020 : 627 800 €

Taux de réalisation : 99%

Investissement :

Inscrits pour 2021 : 150 000 € (y compris les reports 2020)

Engagés + réalisés pour 2020 : 142 914 €

Taux de réalisation : 95%

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

- **Poursuite** du schéma directeur de lutte contre les inondations et de restauration écologique des cours d'eau dits « orphelins » en gestion propre DLVAgglo :
 - résultats des diagnostics de terrain menés par DLVAgglo et la Fédération de pêche du 04 ;
 - élaboration du programme pluriannuel de restauration et d'entretien ;
 - dépôt du dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) auprès des services de l'État ce qui permettra de réaliser les opérations d'entretien de la végétation sur les cours d'eau privés.
- **Détermination** du produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2022.
- **Déploiement** officiel de l'atlas intercommunal des zones humides côté Luberon auprès des communes concernées.
- **La Durance**, rivière en tresse qui conserve une forte dynamique malgré les aménagements hydroélectriques des années soixante ; cours d'eau sur lequel le Syndicat Mixte d'Aménagement de la vallée de la Durance est le gestionnaire historique. La Durance se caractérise aussi par la présence du Domaine Public Fluvial (DPF) et par la concession accordée à EDF pour la production d'hydroélectricité.
- **Le Verdon**, rivière emblématique qui fait l'objet d'une gestion intégrée via le SAGE et des contrats de rivière depuis de longues années et sur laquelle des problématiques de gestion sédimentaire, de gestion des inondations et de restauration (par exemple sur le Colostre) voient le jour.
- **L'Asse**, rivière peu aménagée qui représente un réservoir de biodiversité et une des dernières rivières en tresse « active » en France sur laquelle la gestion de la ressource en eau constitue un fort enjeu.
- **Le Rancure**, petit cours d'eau caractérisé par une forte problématique sédimentaire et des assecs fréquents, qui est maintenant géré par le Syndicat mixte Asse Bleone.
- **Le Largue et le Lauzon**, rivières plus discrètes, peu aménagées, mais aux enjeux de gestion des inondations sur l'aval du bassin et dont la gestion est morcelée sur trois intercommunalités.
- Le torrent de **Corbières**, du **Ridau**, du **Chaffère**, les **Rious manosquins et les autres petits cours d'eau** urbains peu visibles, sur lesquels il existe des enjeux de gestion des inondations, couplés aux eaux pluviales et au cadre de vie.

Rappel des éléments de contexte

La GEMAPI permet de gérer, de leur source jusqu'à leur confluence, l'important réseau de 560 km de cours d'eau, aux faciès typologiques très diversifiés et sur lesquels le niveau de maturité de la gestion intégrée des milieux aquatiques est hétérogène :



Gestion des déchets





Chiffres clés

Les chiffres clés concernant la gestion des déchets DLVAgglo sont disponibles dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS déchets 2021), téléchargeable sur le site de DLVAgglo. (www.dlva.fr/mon-agglo-au-quotidien/dechets/collecte-des-dechets/)







Plan massifs forestiers

📍 Les principales réalisations 2021



a. Mise en œuvre des actions inscrites au Plans Massifs Forestiers :

Rappel : Les actions ont été réalisées sous maîtrise d'œuvre ONF pôle DFCI

Travaux de débroussaillage des citernes DFCI FEADER 2017, 2018 et 2019 et fourniture et de mise en place des citernes DFCI FEADER 2018 et 2019.

Sur les 6 citernes prévues initialement, 5 ont été implantées (Puimoisson, Villeneuve, 2 sur Valensole, Esparron-de-Verdon). Celle de Pierrevert n'a pu être implantée faute d'accord avec le propriétaire.

- Les travaux de débroussaillage, attribués à Travaux et Environnement, ont été réceptionnés le 28 mai 2021.
- Les travaux d'implantation des citernes, attribués à EDEA, ont été réceptionnés le 7 octobre 2021.



Citerne VLS H15 implantée à Valensole et débroussaillée

Travaux de réfection de la piste LUB V7 FEADER 2017 sur les communes de Manosque et Pierrevert.

Ces travaux consistent à la mise aux normes de la bande de la piste sur 2.4 km (programmation FEADER 2017).

- Les travaux, attribués à l'entreprise TRON, ont été réceptionnés le 7 juillet 2021.



b. Demandes de subvention FEADER 2021

Des demandes de subventions ont été réalisées pour les actions retenues au titre de la programmation FEADER 2021 :

- la fourniture et la pose de 4 citernes sur les communes Gréoux-les-Bains, Roumoules, Allemagne-en-Provence, Puimichel ;
- la création d'une coupure de combustibles de 10 ha sur la commune de Gréoux-les-Bains ;
- la création d'une coupure de combustibles de 30 ha sur les communes de Valensole, Gréoux-les-Bains, et Saint-Martin-de-Brômes ;
- une opération de mise en servitude pour 2 coupures de combustible.

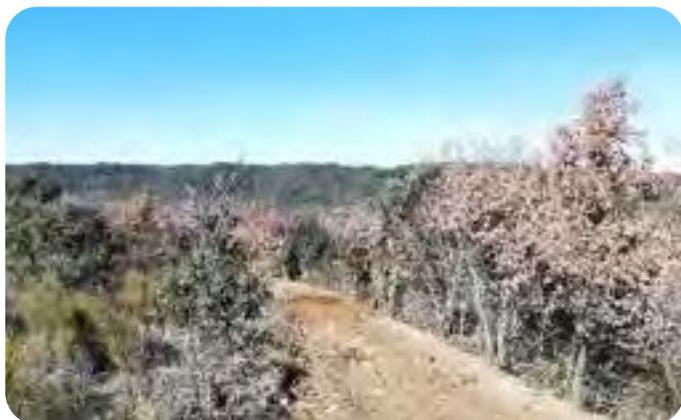
c. Interventions UIISC7 : Unité d'Intervention et d'Instruction de la Sécurité Civile N°7 de Brignoles

Rappel : Une convention relative à la mise à disposition de DLVAgglo d'un détachement des formations militaires de la sécurité civile a été signée le 14 mars 2018 entre le Préfet, Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des crises, le Préfet des Alpes de Haute Provence et le Président de DLVAgglo. L'État met à disposition de DLVAgglo un détachement de l'UIISC 7 de Brignoles pour procéder à la réfection de pistes destinées à la défense des forêts contre les incendies (DFCI) avec le concours de l'ONF et notamment au travers de son pôle DFCI. Ces travaux permettent aux jeunes recrues de s'exercer à la réfection de piste en réalisant le programme du plan de massif DFCI.

La collectivité prend à sa charge les dépenses liées à l'hébergement et la restauration des brigades ainsi que les matériaux, le carburant, le petit matériel et les consommables.

La campagne 2021 a consisté à :

- la réfection de la piste DFCI sur la commune de Sainte-Tulle ;
- la réfection de la piste communale forestière de la commune de Saint-Martin-de-Brômes selon des actions inscrites au plan de gestion de la forêt.



Plan massifs et forestiers



Chiffres clés

- Sur les 85 000 hectares de DLVAgglo, 54 % du territoire de l'agglomération est susceptible de participer à la propagation d'un feu de forêt (forêt et lande).
- Cet espace est soumis à de forts aléas feu de forêts (23 communes en aléa très fort et fort).



Budget du service

Fonctionnement :

Inscrits pour 2021 : 995 000 €
(y compris les reports 2020)

Engagés + réalisés pour 2020 : 846 483 €
Taux de réalisation : 85 %

Investissement :

Inscrits pour 2021 : 21 600 €
(y compris les reports 2020)

Engagés + réalisés pour 2020 : 21 160 €
Taux de réalisation : 97 %

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

- **Travaux de réfection de la piste VLS V01 et création de la coupure de combustible VLS C01 sur la commune d’Esparron-de-Verdon**

Ces travaux consisteront à la mise aux normes de la bande de la piste sur 3.1 km et du débroussaillage sur 28 ha (programmation FEADER 2018 et 2020). Les travaux attribués à l’entreprise TRON commenceront en janvier 2022.

- **Travaux d’implantation de 5 citernes DFCE (FEADER 2018 et 2020)**

Ces travaux consisteront à l’implantation de 4 citernes sur les communes d’Esparron-de-Verdon, de Puimichel, de Montfuron, de Valensole et de Pierrevert (FEADER 2018).

Les travaux attribués à l’entreprise EDEA commenceront en janvier 2022.

- **Révision de la convention de partenariat avec l’UIISC7**

Rappel des éléments de contexte

En mars 2007, le Préfet a édicté un Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l’Incendie (PDPFCI) pour les Alpes- de-Haute-Provence permettant d’identifier « les massifs forestiers pour lesquels la sécurité publique peut être compromise en cas de feux » et de définir « les priorités en terme de défense contre l’incendie ».

Les massifs du territoire de DLVAgglo sont le Luberon Oriental, le plateau de Valensole et le plateau d’Entrevennes. Ces massifs ont bénéficié de l’élaboration de Plan de Massif de Protection des Forêts Contre l’Incendie (PMPFCI).

Des programmes d’actions ont été établis et des opérations précises et opérationnelles doivent être menées par la collectivité.

Les actions listées dans ces plans de massifs ont été répertoriées et classées en 4 axes :

- **Donner un cadre juridique** aux ouvrages, par la mise en servitude des pistes DFCE.
- **Normaliser et améliorer** les axes actuellement en état par la réfection et mise aux normes des pistes DFCE.
- **Créer des points d’eau** par la mise en place de citernes DFCE.
- **Créer et pérenniser** les coupures de combustibles.







Culture

📍 Les principales réalisations 2021

Direction culture :

- Etude de programmation pour un équipement culturel à Oraison.

Centre Jean Giono - Parais :

- Réalisation de l'étude de programmation sur la maison du Parais.
- Exposition photographique Vincent Munier.

Réseau des médiathèques :

- Première édition du Prix des lecteurs DLVAgglo « Une terre, un ailleurs ».
- Réaménagement de l'espace jeunesse de la médiathèque d'Oraison.

École de musique :

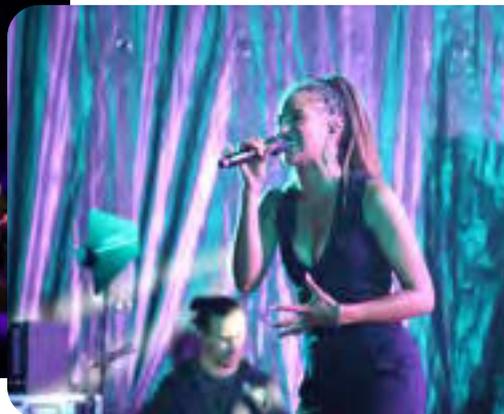
- Création du parcours découverte pour les 6-8 ans.
- Poursuite des projets orchestre de cuivres et chorale à l'école.
- Intégration d'outils numériques au sein de l'enseignement (tableaux numériques).

Spectacle vivant :

- Programmation saison culturelle Théâtre Jean-le-Bleu, Moulin Saint-André et Théâtre Henri-Fluchère très impactée par la crise sanitaire et des problèmes techniques (pannes de chauffage) :
 - 5 326 spectateurs au Théâtre Jean-le-Bleu
 - 426 spectateurs au Théâtre Henri-Fluchère
 - 1 182 spectateurs au Moulin Saint-André
- Musiks à Manosque, festival sous contraintes pass sanitaire et jauges réduites : 5 637 spectateurs.
- Tournée d'hiver et autres actions destinées à la jeunesse : report du spectacle programmé en 2020. 3 330 enfants touchés.



Ayo - MAM 2021



Kimberose - MAM 2021



Suzane - MAM 2021



Tom Leeb - MAM 2021

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

Centre Jean Giono - Parais

- Finalisation du plan de financement pour le projet Parais.
- Recrutement du Maître d'œuvre.

Médiathèque d'Entrevennes

- Création d'une nouvelle médiathèque dans le village.

Médiathèque de Roumoules

- Inauguration du nouveau local pour la médiathèque.

Médiathèque de Volx

- Réaménagement de l'espace jeunesse.

Bibliothèque patrimoniale et archives anciennes

- Travaux dans les locaux de la place Joubert.





Chiffres clés

Médiathèques - Activité :

- Nombre de médiathèques en réseau : 20
- Nombre d'agents : 29
- Nombre de bibliothécaires bénévoles : env. 100
- Nombre de documents prêtés en 2021 sur le réseau des médiathèques : 216 994 (+25% par rapport à 2020 / - 15 % par rapport à 2019). Reprise de l'activité suite à la crise sanitaire mais niveau de 2019 par encore atteint.
- Nombre d'emprunteurs en 2021 sur le réseau des médiathèques : 4857 cartes d'emprunteurs actives (- 18% par rapport à 2019, dernière année de référence). Remarque : 1 carte adulte peut être valable pour 1 ou 2 adultes vivant sous le même toit. Le nombre de cartes n'est donc pas précisément révélateur du nombre réels d'utilisateurs et ne comptabilise pas la fréquentation totale (lecture ou travail sur place, animations).
- Activité encore réduite du fait des interdictions de réunions de public dues à la crise sanitaire.
- Collections : environ 160 000 titres répartis ainsi :
 - 128 000 Livres (dont 48 000 destinés à la jeunesse)
 - 7500 numéros de revues imprimées :
 - 5 500 DVD : (dont 1500 destinés à la jeunesse)
 - Musique : 12 000 CD, 350 partitions, 300 DVD musicaux
 - Livres lus : 1 000 CD
 - 500 livres numériques
 - Autres ressources numériques : autoformation, aide aux devoirs, musique, permis de conduire, revues, documentaires vidéos, langues étrangères, FLE, arts et loisirs...

Centre Jean Giono - Activité :

- Nombre d'agents : 5 (6 sur la haute saison).
- Nombre de visiteurs au centre Giono : 8480
- hors Journées du patrimoine et Festival des Correspondances
- Nombre de visiteurs au Parais : 917.
- Exposition Vincent Munier en partenariat avec Les Nuits photographiques de Pierrevert : 6300 visiteurs + 750 scolaires
- Recettes exposition permanente billetterie et boutique : 20 000 €
- Recettes Parais visite et boutique : 10 000 €

École de musique (année scolaire 2020-2021) :

- Nombre d'élèves inscrits : 301
- Rentrée des inscriptions de l'école de musique en

légère diminution suite à la Covid

- Taux de réussite aux examens : 100%
- Nombre d'enseignant : 12 (7 Titulaires, 3 CDD, 2 CDI)
- Secrétaire : 0
- Nombre d'action pédagogique prévues : 31, mais peu ont pu être réalisées en raison de la crise sanitaire
- Subvention conseil départemental : 25 000 €
- Recette cotisations 2021 : 49 731 (hors subvention)

Pôle technique culturel

- Nombreux événements annulés en raison de la crise sanitaire.
- Avancement dossier travaux théâtre Jean-le-Bleu.



Budget inscrit : 935 974 €

(Hors dépenses sur les bâtiments, les ressources humaines et hors subventions aux associations et contribution obligatoire au conservatoire)

Détails du budget inscrit

- École de musique : 6 600 €
- Pôle technique culturel : 141 300 €
- Action culturelle : 100 050 €
- Programmation (Théâtres, Musiks à Manosque et Les estivales) : 394 320 €
- Archives : 9 000 €
- Médiathèques et Centre Giono : 284 704 €

Autre budget

- Subventions : 372 400 €
- Conservatoire : 690 233 €



Enfance et jeunesse



📍 Les principales réalisations 2021

Relais Petite Enfance

- Organisation d'événementiels au sortir de la longue crise sanitaire : kermesse de fin d'année, semaine des familles à Oraison, fête nationale des assistants maternels, fête de Noël organisée en partenariat avec le centre de l'enfance de Manosque.
- Mise en place de nouveaux partenariats avec les crèches de Valensole et Sainte-Tulle autour de matinées collectives.
- Renforcement de l'accompagnement administratif des particuliers employeurs et assistants maternels en raison d'une modification complète de la convention collective nationale.
- Achat de mobilier, déménagement et aménagement du relais au sein du nouveau pôle Petite Enfance de la Farandole à Manosque.



Jeunesse et citoyenneté

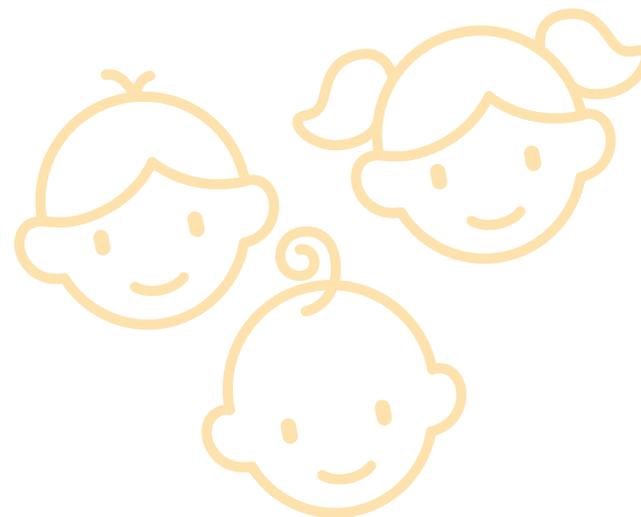
16 - 25 ans

- **Poursuite des projets** «Elan volontaire» et «Elan volontaire international»: promotion du service civique et de la mobilité internationale.
- **Animation** du « Club des 4 » -> espaces Info jeunes en partenariats avec les 3 centres sociaux (Sainte-Tulle, Gréoux-les-Bains et Vinon-sur-Verdon) et la MJC de Manosque.
- **Coopérative jeunesse de service (CJS)** pour les 16-18 ans pendant les vacances d'été
- **Opération Jobs d'été**
- **Projet « ENVOL »** : construction participative de la politique jeunesse, en associant élus, jeunes et professionnels.



Éducation

- DLVAgglo accompagne l'EIPACA (école internationale) et permet le fonctionnement de la maternelle et de l'élémentaire qui accueilleraient 413 élèves à la rentrée de septembre 2021 (143 en maternelle et 270 en élémentaire), 6 ATSEM, 6 agents d'entretien et de périscolaire, une secrétaire concourt chaque jour à permettre aux enfants d'être accueillis dans les meilleures conditions pour apprendre.





Chiffres clés

Relais Petite Enfance (RPE)

- Nombre total d'assistants maternels sur DLVAgglo : 162
- Nombre d'assistants maternels ayant fréquenté le RPE : 139
- Nombre d'enfants ayant fréquenté le RPE : 197
- Nombre d'ateliers organisés : 253
- Nombre de départs en formation continue : 26
- Nombre de familles ayant sollicité le RPE : 16

Jeunesse et citoyenneté 16 - 25 ans

- Nombre de jeunes accueillis dans les 4 points info jeunes : 400
- Nombre de participants à la démarche ENVOL : 308
- Nombre de missions à l'international : 8
- Nombre de missions de volontariat : 9 proposées et 6 réalisées

Éducation : école internationale PACA

- Subvention à l'établissement pour le fonctionnement du primaire
- Participation aux travaux d'agrandissement de la maternelle et de l'élémentaire (PPI)
- Equipement des nouvelles salles
- Signature d'une nouvelle convention de gestion entre la ville de Manosque, la Région PACA, le département des Alpes de Haute Provence, la ville de Manosque et DLVAgglo pour permettre à l'établissement d'obtenir le statut d'EPLEI (Établissement Public Local d'Enseignement International) dès septembre 2021
- Cette convention doit permettre, à terme, de proposer une gestion harmonisée et unique de l'établissement via la Région PACA qui sera chef de file.



Budget du service

RPE + Jeunesse et citoyenneté

Dépenses de fonctionnement : 102 463,74 € / Dépenses d'investissement : 1 526,79 €

Éducation

Dépenses de fonctionnement 208 288 € / Dépenses d'investissement 411 272 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

Relais Petite Enfance (RPE)

- Réorganisation de l'itinérance.
- Mise en place d'un service « guichet unique » sur l'antenne de Manosque.
- Élaboration et écriture du projet éducatif et pédagogique.
- Élaboration de nouveaux supports de communication.
- Organisation d'un festival culturel dédié à l'enfance.

Jeunesse et citoyenneté 16 - 25 ans

- Mise en place des chantiers Cultur'Jeunes.
- Mise en place d'un plan d'actions dans le cadre du projet "ENVOL".
- Poursuite du projet Elan volontaire et renforcement du volet international.
- Mise en place d'une coopérative Jeunes Majeurs.

Éducation

- Travail conjoint avec la Région, désignée comme chef de file de l'établissement pour que l'équipe du primaire puisse rejoindre la Région, unique gestionnaire pour le lycée et le collège.







Systeme d'information territorial

📍 Les principales réalisations 2021

DLVAgglo

- Préparation à la dématérialisation de l'urbanisme, installation des logiciels, paramétrage, formation des agents communaux et intercommunaux aux logiciels : plus de 120 jours dans l'année.
- Repérage sur le terrain et relevés des données du réseau pluvial.
- Développement de la consultation dématérialisée des services extérieurs sur les dossiers d'urbanisme (SCP, ENEDIS, SAUR, CD04, RTE, ASCM, Canal de la Brillanne).
- Travail d'étude d'ingénierie spatiale pour le projet Hygreen et pour le suivi du Scot.
- Mise à jour et intégration des PLU de trois communes dans la base urbanisme.
- Mise en œuvre de la plateforme Govalid de mappia pour le contrôle des plans de recellement.
- Accompagnement des communes de Manosque, Puimoisson, Villeneuve, Valensole, Le Castellet, Entrevennes, Puimichel, Montagnac-Montpezat, Montfuron sur l'adressage.
- Développement des usages du MOS dans les études d'urbanisme.
- Des formations ont été assurées aux agents communaux et aux agents de DLVAgglo en fonction des demandes et des besoins sur les outils cartographiques et métiers du SIT ainsi que sur openstreetmap et adresse.data.gouv.
- La vérification de plans de recellement transmis par les services (vérification de la qualité géographique avec relevé de contrôle sur le terrain et de la conformité du géoréférencement).
- Mise à jour de la base éclairage public et fibre.
- Déplacement du pivot GNSS à l'école de musique d'Oraison.
- Participation au groupe de travail national START sur la constitution d'un modèle de données pour répondre au DT/DICT.
- Création du modèle de données GEMAPI en lien avec le CRIGE.



Pour l'entente SIG DLVAgglo-PAA-CCPFML

- **Extension** des bases référentielles à la CCPFML (Communauté de communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure).
- **Réorganisation** des bases du serveur.
- **Paramétrage** des communes de la CCPFML dans Cart@ds.

Pour Manosque réalisé en 2020

- **Vérifications** de 294 adresses.
- **Mise à jour** du RIL 1239 points logement.
- **Gestion complète** de la campagne de recensement et encadrement des 6 agents recenseurs.
- **Génération** de 183 certificats d'adresse.

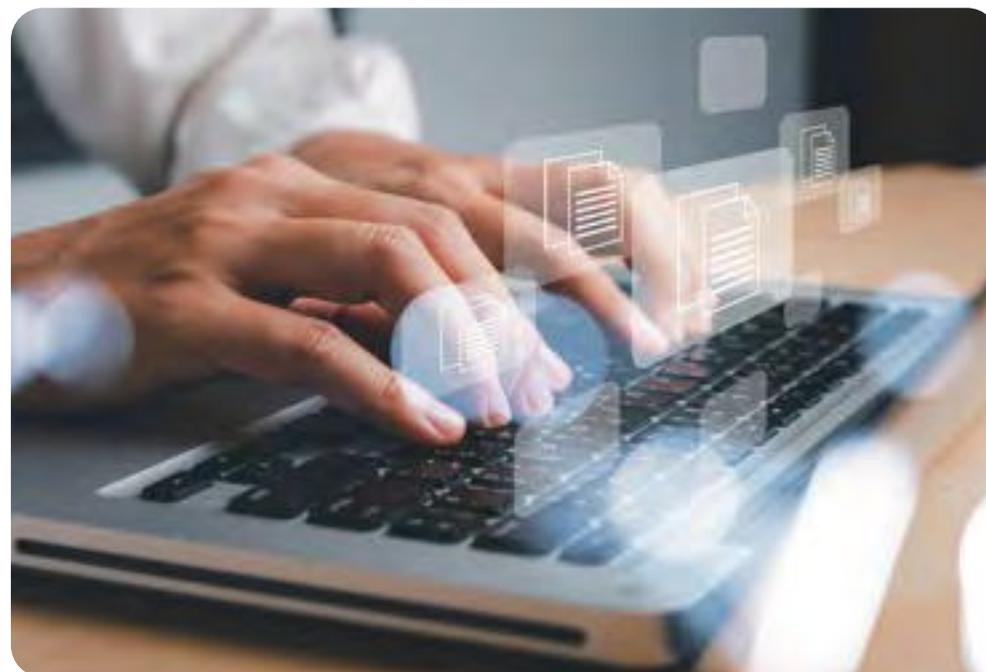


Chiffres clés

Fréquentation et usages

- **Intrageo** : environ 485 connexions/jour
- **Cart@ds** : environ 138 connexions/jour

- **Nombre de cartes réalisées pour les services** : 120
- **Nombre d'export des bases pour les bureaux d'études** : 93
- **Nombre d'ouvrages collectés** : 5750
- **Nombre de chantier suivi** : 71





Ressources humaines



📍 Les principales réalisations 2021

Gestion du COVID :

- Adaptation aux changements de procédures liées aux mesures gouvernementales

Visites médicales :

- 174

Accidents de travail :

- 1 919 jours d'arrêt de travail dans le cadre des accidents de travail pour 2021 (18 agents)

Maladie ordinaire :

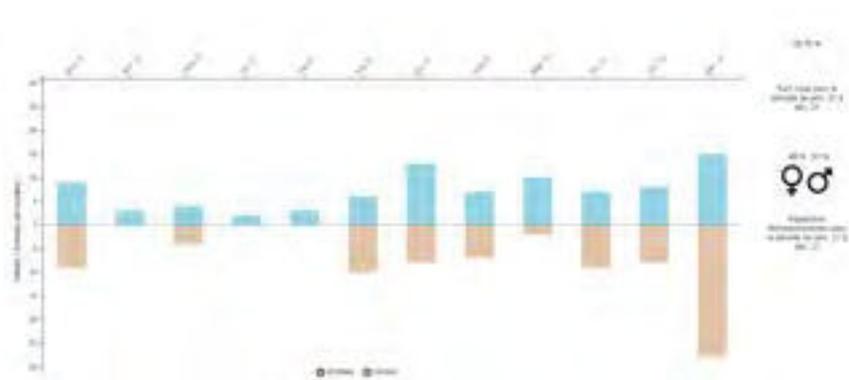
- 138 agents ont été en arrêt maladie ordinaire au moins 1 jour en 2021
- Total : 4 113 jours de maladie ordinaire pour 2021

Maternité et paternité :

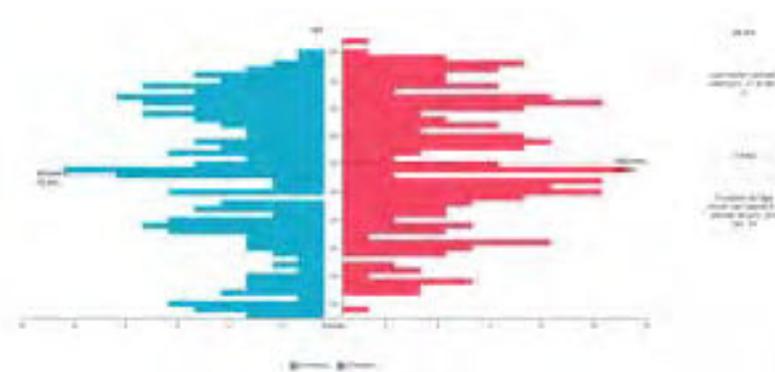
- 1 dossier paternité
- 5 dossiers maternité

Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

- Déclaration dans le cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour 2021 total : 18 bénéficiaires
- 4 419 bulletins de paie
- 816 actes administratifs de gestion du personnel
- Effectifs constatés entre janvier et décembre 2021 : 344 dont 54 % de femmes et 46 % d'hommes



Au 31 décembre 2021 : mise en œuvre de la 1^{ère} phase de clarification de la mutualisation entre DLVAgglo et la Ville de Manosque



Données Recrutement/formation 2021 calquées sur le modèle 2020



Chiffres clés

Recrutements :

- 3 nominations stagiaires,
- 6 contrats d'accroissement temporaire d'activité,
- 17 contrats d'accroissement saisonnier d'activité,
- 46 contrats de remplacements,
- 9 contrats de droits privé,
- 2 contrats de projet,
- 1 contrat adulte-relais,
- 41 jurys de recrutement sur emploi permanent,
- 3 contrats d'apprentissage.

Formations :

- 20 jours de formation d'intégration (3 agents),
- 7 jours de préparations concours (2 agents),
- 127 jours de formation de professionnalisation (65 actions de formation).

Les besoins de formation portent essentiellement sur les formations sécurité obligatoires, l'environnement et les logiciels informatiques.

Il est à noter que, comme en 2020, l'année 2021 a été marquée par de nombreuses annulations de stages et formations en raison du COVID-19.

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

- Adoption du plan de formation 2022-2023.
- Formalisation de la procédure d'utilisation du compte personnel de formation (CPF).
- Démutualisation du service fin 2022





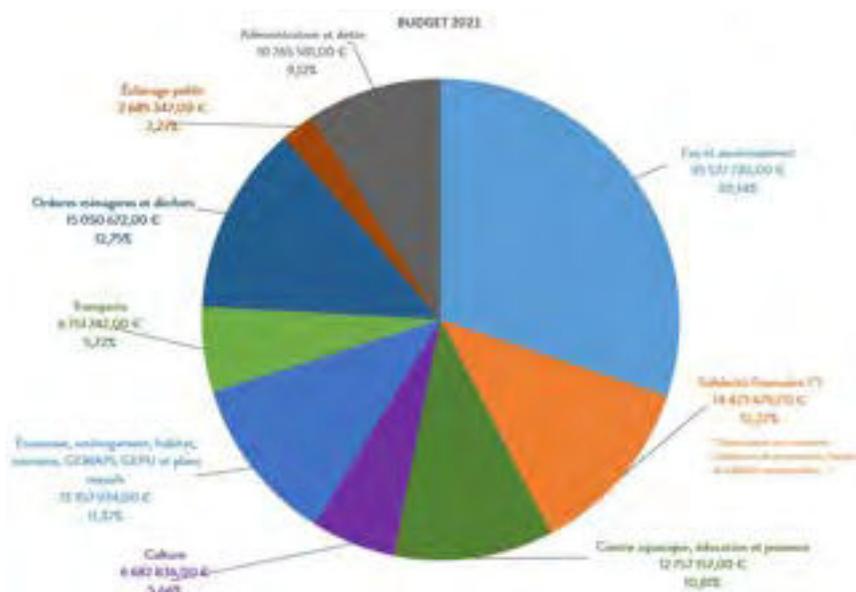


Moyens généraux

Finances

Les principales réalisations 2021

- Débat d'orientations budgétaires le 23 février 2021.
- Vote des comptes administratifs 2020 et des budgets 2020 le 23 mars 2021.
- Rencontres budgétaires avec tous les services gestionnaires du 30 novembre 2021 au 10 janvier 2022 pour la préparation budgétaire 2022
- Automatisation de la gestion du FCTVA



Chiffres clés

14 budgets gérés :

- 1 budget principal, 8 budgets annexes de zones d'activité, 5 budgets eau et assainissement et SPANC
- 9 436 mandats de paiements
- 3 767 titres de recettes

Budget du service :

Inscrit : 17 810 €
Mandaté : 16 631,55 €
Taux de réalisation : 93,38%

Budget global DLV Agglo

(tous budgets 2021) :
118 052 668 €
Fonctionnement : 75 348 379 €
Investissement : 42 704 289 €

Les évolutions prévues à partir de 2022

- Fonctionnement en service 100% DLV Agglo (démutualisation au 31/12/2021)
- Mise en œuvre du nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 01/01/2023

Secrétariat général



Chiffres clés

- Nombre de délibérations : 295
- Nombre d'arrêtés : 59
- Nombre de décisions : 93



Budget du service

2 500 € de fournitures administratives
312,02 € dépensés en 2021



Affaires juridiques et assurances

📍 Les principales réalisations 2021

- Gestion des 15 dossiers de contentieux en cours avec notamment ceux liés au transfert de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU).
- Lancement et attribution du marché d'assurance dommages-ouvrages pour la construction du centre aqualudique.
- Lancement du marché des assurances statutaires.
- Étude de la mise en place d'une redevance d'occupation du domaine public communautaire.



Chiffres clés

Juridique :

- 15 dossiers en cours
- 5 affaires gagnées avec récupération de 6 100 € au titre des frais irrépétibles
- 2 affaires perdues : versement de 3 800 € au titre des frais irrépétibles et 2 795 € au titre de réparation d'un préjudice.

Assurances :

- Travaux de reprise du bardage extérieur de l'Eco campus-CFA de Sainte-Tulle, d'une valeur de 120 000€.
- 10 515,16€ récupérés sur dossiers 2020 grâce aux relances.
- Environ 25 000€ récupérés sur dossiers de 2021
- 70 dossiers sinistres en 2021 (41 clos, 29 en cours).



Budget du service

Assurances :

- Plus de 25 000€ d'indemnités récupérées en 2021.
- Travaux Eco Campus-CFA de Sainte-Tulle d'une valeur de 120 000€ grâce au recours direct pour malfaçons.
- Mise en place d'un partenariat avec le cabinet d'expertise Sedgwick pour tous les sinistres relevant de la garantie Décennale du constructeur (DLVAgglo ne souscrivant généralement pas de Dommages Ouvrage, elle n'était jusqu'alors pas représentée en cas de malfaçons). Honoraires négociés et actés entre DLVAgglo et la compagnie Sedgwick.
- Élargissement du secteur géographique du contrat auto : prise en charge des véhicules en panne ou accidentés, France entière.
- Avenant au contrat afin d'intégrer également la garantie de rapatriement des véhicules jusqu'à Manosque et non au garage le plus proche (précédemment le cas).

Juridique :

- Honoraires inscrits : 25 000 € / Mandatés 24 244 €
- Frais d'acte et de contentieux : 10 000 € / Mandatés 6 619 €



Les évolutions prévues à partir de 2022

- Collaboration plus poussée avec le commissariat de police concernant les affaires nouvelles afin d'améliorer le traitement des dossiers vols/vandalismes.
- Dépôts de plainte par le service Assurances afin d'accélérer le traitement des dossiers.
- Mise en place de réunions en visio ou en présentiel avec les différentes compagnies d'assurance afin d'améliorer la communication et donc la gestion des dossiers sinistres.

Service système d'information

📍 Les principales réalisations 2021

- Mise en production d'une plateforme de convocations des élus (Fast-Elus).
- Paramétrage de la Gestion Electronique des Documents AirsDossier.
- Étude et mise en place du télétravail.
- Migration de sites distants vers de la fibre optique.
- Lancement du marché de numérisation de tout type de documents.
- Évolution du serveur des Finances (Logiciel INETUM PhaseWeb Finances).
- Renouvellements de marchés importants (matériel, photocopieurs).
- Audit de la sécurité informatique (ANSSI).
- Avancé déploiement de la Fibre Optique propriétaire.
- Modernisation du serveur principal.
- Changements de postes de travail, augmentation du parc d'ordinateurs portables.





Chiffres clés

Ville de Manosque et DLVAgglo :

- 8 agents (8 à l'informatique dont 1 mi-temps secrétariat),
- 487 ordinateurs dans le parc,
- 8 000 interventions en 2021,
- 2 100 129 documents sur le réseau G:\,
- 1 403 020 photocopies,
- 675 Boîtes mails,
- 65 sites distants,
- 25 bâtiments reliés en fibre optique,
- 38 logiciels professionnels utilisés,
- 9 000 appels téléphoniques.



Budget du service

Investissement :

Inscrites pour 2021 : 711 795,36 € TTC
Mandatées pour 2021 : 706 654,73 € TTC
Taux de réalisation : 99,3 %

Fonctionnement :

Inscrites pour 2021 : 634 543,67 € TTC
Mandatées pour 2021 : 588 107,90 € TTC
Taux de réalisation : 92,7 %

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

- Mise en production de l'application Fast-Parapheur pour la signature des documents électroniques.
- Mise en production de la Gestion Electronique des Documents AirsDossier.
- Migration de serveur majeurs vers un système d'exploitation récent.
- Étude sur le futur de la messagerie.
- Opération autour de la sécurité informatique.
- Acquisition d'un logiciel de gestion des déchetteries.
- Migration du logiciel de gestion des marchés publics.
- Avancé déploiement de la Fibre Optique propriétaire.
- Renouvellements de marchés importants (Démat, messagerie).

Marchés publics

📍 Les principales réalisations 2021

Les étapes de la commande publique

Préparation

- Vérification pièces techniques.
- Elaboration pièces administratives + publicité.
- Lancement sur journaux annonces légales + plateforme.
- Réponse aux questions des candidats.
- Préparation des dossiers pour passage en commission.
- Convocation et secrétariat pour passage en commission.

Passation

- Rédaction des procès-verbaux.
- Procédure attribution (reprographie – sous-préfecture).
- Signature des marchés.
- Information aux candidats non retenus.
- Vérification des analyses d'offres.

Exécution

Administrative

- Ordre de service.
- Avenant.
- Sous-traitance.
- Résiliation.

- Transaction.
- Mémoire en réclamation.

Financière

- Contrôle des factures.
- Etablissement des certificats de paiement.
- Reconduction.
- Retenue de garantie.
- Gestion des avances.
- Solde des marchés.
- Contrôle de la régularité fiscale et sociale des candidats.
- Accueil, archivage ...

Focus sur l'acheteuse

- Réunit et analyse les besoins de tous les services.
- Prépare les cahiers des charges pour lancement des marchés.
- Analyse les offres reçues.
- Passe les commandes pour tous les services (88 bons – 80 factures).
- Assure le suivi des commandes, la réception, le contrôle des factures.

📍 Les principales réalisations 2021

Services

- AMO DSP Centre Aquatique
- AMO Mode de gestion Eau et Assainissement
- MOE Maison du Parais
- Schéma de lutte contre les inondations
- Numérisation Archives publiques
- Assurance Centre Aquatique
- Dispositif Cliiink
- Maintenance SSI

Fournitures

- Matériel électrique
- Photocopieurs
- Colonnes enterrées
- Pièces Automobile

Travaux

- Construction Centre Aquatique (suite des lots)
 - Voirie et Réseaux Divers
 - Déchetterie Roumoules
 - Citernes DFCl
 - Réfection pistes DFCl
 - Renouvellement STEP Saint-Laurent-du-Verdon
 - Travaux de branchement Sainte-Tulle / Verdon
- 1 conception-réalisation STEP UPEP Pré-Combaux

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

- Travaux piscine communautaire (suite).
- Open data des données marchés publics (suite).
- Lancement des marchés pour les communes DLVAgglo (suite)
- Rénovation Maison du Parais / Rénovation de l'ancien OT en bibliothèque patrimoniale / DSP Centre Aquatique



Chiffres clés

- **183 marchés gérés**
- **69 marchés lancés**
- **30 commissions**
(CAO + MAPA + DSP + CCSPL + JURY)

Communication

📍 Les principales réalisations 2021

Le service communication DLVAgglo a vu son effectif renforcé par l'arrivée de deux chargés de communication junior afin de répondre aux mieux à l'ensemble des services. Dès lors, des procédures ont été mises en place par une réelle professionnalisation des demandes. Des rendez-vous récurrents, des plans d'actions ainsi que des tenues de réunions ont permis d'étendre l'action globale de la communication.

Les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram) ont également été professionnalisés, répondant ainsi aux objectifs posés par le Président à savoir une plus grande lisibilité et compréhension de l'action communautaire. Pour ce faire, le logo et sa charte ont été modernisés pour une meilleure lisibilité du sigle initiale. Cette charte a été déclinée sur l'ensemble des supports externes et internes. Un travail conjoint avec le service SSI et le référent archives a été déployé en interne.

Néanmoins, la difficulté réside toujours dans la compréhension de l'ensemble des partenaires de s'approprier la charte de façon globale. Ce travail sera mené dans les années à venir afin de globaliser l'image de l'Agglomération comme une marque centrale. Toutes les campagnes on et off-line sont ainsi menées pour répondre à l'objectif pré-cité.

Pour des raisons de réactivité, de créativité et de coût annuel, le graphisme est sous-traité ce qui permet de maintenir une modernité de la communication institutionnelle.





Chiffres clés

- 52 227 utilisateurs du site de janvier à décembre 2021 vs 43 199 utilisateurs de janvier 2020 à décembre 2020
- Une centaine de *followers* supplémentaire sur Facebook
- 4 432 fans sur Facebook en 2021 vs 4 318 fans en 2020
- Création d'un compte Instagram DLVAgglo
- 3 numéros "Agglo Infos"

📍 Les évolutions prévues à partir de 2022

- Reprise de la communication Culture en lien avec la nouvelle directrice, intensification des actions communication avec le service Déchets (ambassadrice du tri, maître composteur, soutien aux actions innovantes).
- Renforcement des actions auprès des services afin de garantir l'image socle de DLVAgglo notamment par le déploiement de la charte graphique.
- Refonte partielle du site internet en lien avec les services et les communes pour se conformer à la nouvelle charte graphique et moderniser la navigation desktop et smartphone.
- Positionner la Direction de la Communication comme acteur professionnel du domaine de compétence cité.
- Renforcer le calendrier éditorial des actions de l'Agglomération en lien avec les services.
- Maintenir les plans d'actions des services dans l'objectif de DLVAgglo et augmenter le nombre d'habitants sur les réseaux sociaux en lien avec les 25 communes.







Développement durable

📍 Les principales réalisations 2021

L'accompagnement des communes de DLVAgglo dans leur Transition énergétique – Le Plan Climat Air Energie Territorial

Pour répondre au défi climatique et traduire localement les objectifs nationaux, DLVAgglo s'engage dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

- Le Plan Climat Air Energie Territorial est un document de planification stratégique qui définit des objectifs de réduction de gaz à effet de serre, de production d'énergie renouvelable et de qualité de l'air. Pour cela, il est accompagné d'un plan d'actions ayant pour but de trouver des solutions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique territorialisées. Le PCAET comprend 3 documents cadres : Un diagnostic ; une stratégie ; un plan d'actions. Il est mis en œuvre pendant 6 ans et est évalué à mi-parcours au bout de 3 ans.
- Le PCAET est élaboré par les communes membres de DLVAgglo et par l'ensemble des partenaires institutionnels et des acteurs socio-économiques du territoire.
- Un diagnostic du territoire a ainsi été réalisé et une stratégie déclinant 5 objectifs stratégiques et 25 objectifs opérationnels est en cours d'élaboration.
- 5 ateliers de co-constructions du plan d'actions, réunissant les élus, les partenaires institutionnels, des entreprises et des associations ont été organisés sur des thématiques relatives à la lutte contre le changement climatique.

La production d'énergie renouvelable : Energie photovoltaïque et projet Hygreen Provence

- Des études afin d'identifier les zones potentielles pour installer des panneaux solaires ont été menées sur les sites communaux.
- Des appels à projet pour sélectionner des porteurs de projet photovoltaïques qui viendront développer et exploiter les centrales ont été lancés :
 - 80 toitures et ombrières de parking identifiées sur 18 communes,
 - 300 hectares sur des zones naturelles : 6 communes et 9 sites concernés.
- DLVAgglo a été désignée lauréate de l'Appel à projet lancé par l'ADEME sur le Plan de Paysage et Transition Energétique (PPTE), en collaboration avec les Parcs Naturels régionaux du Verdon et du Luberon. En parallèle, elle a sollicité la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et un garant lui a été attribué afin d'accompagner DLVAgglo dans la future concertation sur la transition énergétique qui va être menée avec la population. Le plan de Paysage et transition énergétique permettra d'identifier les sites ayant un moindre impact environnemental, paysager et patrimonial pour l'installation de centrales solaires.
- L'énergie solaire produite permettra d'approvisionner le projet Hygreen Provence.

Un comité de pilotage Hygreen Provence fondateur a été initié par Mme la Préfète le 1^{er} octobre 2021 présidé par le Président de Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) sur le site de Géométhane à Manosque. Présence de tous les industriels concernés au niveau national ainsi que la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) et Monsieur le ministre C. Castaner. En conclusion, la région Sud se positionne en tant que hub H2 français avec un écosystème spécifique, dans lequel Hygreen est un acteur central sur la production d'électron vert et sur le stockage massif de l'H2 vert, avec la construction d'un hydrogénéoduc jusqu'au bassin de consommation de Fos Lavera, permettant ainsi de répondre aux enjeux de décarbonation de l'industrie.



Chiffres clés

- **5 objectifs stratégiques et 25 objectifs opérationnels définis dans la stratégie du PCAET**
- **5 ateliers pour élaborer le plan d'action du PCAET organisés**
- **81 sites sur 18 communes et 300 ha sur 6 communes lancés en appel à manifestation pour développer des panneaux photovoltaïques**



Budget du service

Voté : 425 565 €
Engagé : 149 678,94 €
Réalisé : 100 163 €

Les évolutions prévues à partir de 2022

- Validation du PCAET, mise en œuvre effective de son plan d'action.
- Élaboration du Plan de Paysage et Transition énergétique en collaboration avec les Parcs Naturels Régionaux du Verdon et du Luberon. Organisation de la concertation sur la transition énergétique sous l'égide de la CNDP.
- Début des études d'impact par les opérateurs photovoltaïques sélectionnés en vue d'installer des panneaux photovoltaïques







Centre aqualudique

📍 Les principales réalisations 2021

Construire un équipement d'envergure et de proximité, imaginé pour répondre aux attentes des habitants du territoire de DLVAgglo, mais également d'un public plus large en termes de sport, de loisirs, de bien-être et d'apprentissage sur le savoir nager, sont les principaux enjeux et objectifs de la communauté d'agglomération

Centre aqualudique :

- un bassin sportif intérieur 25 m x 8 couloirs (525 m²) avec gradins (400 places),
- un bassin intérieur polyvalent (apprentissage – activités – famille) - 325 m²,
- une zone de jeux pour enfants – 50 m²,
- un bassin nordique 250 m² + 20 m² de sas aquatique,
- un espace bien-être de 200 m²,
- un espace de jeux aquatiques d'extérieur de 200 m².

Mode de gestion :

- 12 avril 2021 : présentation à la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) du rapport d'opportunité sur le mode gestion,
- 7 juin 2021 : présentation du rapport au comité technique,
- 13 juin 2021 : délibération sur le choix retenu du mode de gestion, délégation par DSP,
- 24 juin 2021 : lancement d'une consultation pour assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'organisation et la mise en place d'une délégation de service public pour la gestion du futur centre aqualudique.





Chiffres clés

- 24 Avril 2021 : acceptation du permis de construire
- Finalisation du dossier à consultation des entreprises (17 lots)
- Mai 2021 : lancement des consultations entreprises pour la construction du centre aqualudique
- Août 2021 : notification des marchés aux entreprises pour un montant travaux de 15 040 322,81 € HT
- 22 novembre 2021 : ordres de services aux entreprises pour commencer les travaux début d'année 2022



Budget du service

Inscrites pour 2021 : 2 972 645.14 €
Mandatées pour 2021 : 2 218 289.28 €
Taux de réalisation : 75%



Les évolutions prévues à partir de 2022

- Janvier 2022 : Début des travaux de construction pour une durée de 2 ans.
- Septembre 2022 : Lancement du dossier à candidature pour retenir le futur délégataire, début du contrat juin 2023.





**ECO.
CAMPUS**
PROVENCE



Éco campus

📍 Les principales réalisations 2021

Éco-Campus Formation

- Reconduction partenariat Aix Marseille Université DAUE.
- Installation d'un surpresseur pour la toiture végétalisée.
- Réfection clôture terrain de sport suite vandalisme.
- Raccordement sur réseau.
- Exonération un an de loyer du gestionnaire formation, la CCIT 04, pour cause de période Covid.



Gestion courante ex-école des métiers de Sainte-Tulle

- **Entretien des espaces verts du site** : tonte, débroussaillage, abattage d'arbres, ramassage de feuilles.
- **Maintenance et entretien des bâtiments** : vérifications réglementaires.
- **Réseaux** : étude éclairage du site, curage réseau pluvial, pose sous compteur réseau eau potable, réparation fuite sur réseau.
- **VRD** : travaux clôture du site.
- **Surveillance du site** période confinement COVID.
- **Labellisation du site Terre de jeux 2024** (candidature portée par la commune de Sainte-Tulle).





Chiffres clés

- Lancement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la rénovation des équipements sportifs du site.
- Élaboration avec les services techniques d'un programme de travaux de requalification des voies et d'aménagement paysager du site de l'ex école des métiers de Sainte-Tulle suite étude paysagère AUPA.



Budget du service

Eco-campus Formation :

Dépenses de fonctionnement : 9 076, 01 €

Dépenses d'investissement : 25 372, 4 €

Recettes d'investissement : 496 893, 35€ (construction du bâtiment, réalisation d'un équipement sportif)

Gestion courante de l'ex école des métiers de Sainte-Tulle :

Dépenses de fonctionnement: 79 596, 35 €

Dépenses d'investissement: 29 277, 6 €



Les évolutions prévues à partir de 2022

- Rendu étude Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la rénovation des équipements sportifs du site.
- Réalisation programme de travaux de requalification des voies et d'aménagement paysager du site.



DLV AGGLO

DURANCE LUBERON VERDON